

Dimitra Bulletin

FEMMES RURALES ET DÉVELOPPEMENT

EDITORIAL

Amies lectrices, amis lecteurs,
Le premier semestre 2003 a été une période très active pour le réseau Dimitra. Nous accueillons avec joie parmi nous Tiziana Franceschelli qui vient renforcer l'équipe de Bruxelles, et qui est plus particulièrement chargée de l'administration du projet et de la mise à jour de la base de données.

L'Atelier international «Femmes Rurales et Foncier» a été l'événement le plus marquant de ce semestre. Il s'est déroulé à Thiès, Sénégal, du 25 au 27 février 2003. Cet Atelier mérite une référence particulière pour deux raisons: d'abord, parce qu'il a été entièrement organisé par les femmes rurales elles-mêmes à travers le «Réseau des Femmes Rurales du Sénégal», et ensuite car elles ont obtenu un siège au sein de la commission présidentielle sur la réforme du système foncier au Sénégal.

Après trois jours de discussions et débats, l'Atelier a produit des recommandations et un plan d'action centré sur des activités pratiques, avec un accent sur le renforcement des pouvoirs des femmes et des hommes vivant en zone rurale et l'amélioration de leur accès à l'information.

Le problème de l'accès des femmes à la terre a également été le thème central d'une conférence organisée par le Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique australe (SAFR) et OXFAM-UK à Pretoria, Afrique du Sud en juin 2003 et à laquelle a participé Madame

Aso Balan, la Coordinatrice Dimitra de Sangonet. Cette réunion a rassemblé des participants d'Afrique australe et d'Afrique de l'est pour qu'ils partagent leurs expériences et déterminent plus clairement les problèmes clés concernant les femmes et la terre, y inclus l'impact du VIH-SIDA sur l'accès et les droits des femmes à la terre.

La Déclaration du Millénaire des Nations Unies a établi des objectifs stratégiques à atteindre pour améliorer la situation dans les pays en développement, notamment celle des femmes rurales, qui sont dans une situation particulièrement vulnérable. Le Rapport du PNUD sur le développement humain fournit des statistiques frappantes sur le manque de progrès en termes de développement durant la dernière décennie et se concentre sur les mesures radicales qui devraient être prises pour atteindre les objectifs du Millénaire. Dans ce bulletin, notre partenaire de l'ONG-VIE Kande Ni Bayra, explique les difficultés auxquelles son pays, le Niger, doit faire face dans le domaine de l'éducation, en particulier à la lumière des objectifs du Millénaire sur «l'éducation primaire universelle» et «la promotion de l'égalité entre les sexes et le renforcement des pouvoirs des femmes».

On note toutefois des changements positifs au niveau de certains textes fondamentaux. L'Union Africaine a adopté le 11 juillet 2003, un Protocole sur les Droits des Femmes Africaines. S'il est ratifié par au moins

15 pays, ce texte pourrait apporter des améliorations notables aux droits des femmes africaines, y compris dans leur vie de tous les jours.

Assurer que les voix des femmes et leurs besoins sont écoutés, entendus et pris en considération est par conséquent un élément clé dans les préparatifs du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) qui se tiendra à Genève, en décembre 2003. Lors de la réunion intersession du SMSI en juillet dernier, Natasha Primo, de Women'sNet, a fait une présentation au nom du Caucus Africain dans laquelle elle souligne que l'on peut avoir de l'information sans développement, mais que l'on ne peut pas avoir de développement sans information et sans moyens de communication.

L'information est un facteur essentiel de progrès – que ce soit en termes de droits à la terre, droits reproductifs ou de droit à participer à la prise de décision et au développement économique et social.

Enfin, on trouvera également dans ce numéro des articles envoyés par plusieurs partenaires Dimitra sur les activités dans leurs régions, ainsi que notre rubrique habituelle sur les nouvelles publications, conférences, ressources utiles, etc.

Nous espérons que vous lirez avec intérêt cette édition et nous vous rappelons que nous sommes toujours ravies de recevoir vos réactions, commentaires et suggestions, ainsi que vos articles pour les futures publications. ♪

TABLE DES MATIERES

2	Les Femmes Rurales et la Terre – Atelier International, Thiès, Sénégal – Atelier FAO- SAFR/Oxfam, Pretoria, Afrique du Sud
5	SMSI et TIC – Les questions prioritaires et la parité hommes-femmes – Comparaison et contraste: SMSI/Beijing
8	Actualités internationales – Protocole de l'Union Africaine relatif aux droits des femmes en Afrique – Rapport Mondial sur le développement humain du PNUD (2003)
10	Nouvelles du Réseau Dimitra – Les femmes, sources de vie au Kenya – L'éducation au Niger – Les TIC en Jordanie – Les femmes prennent l'initiative en Tunisie
13	Le commerce équitable gagne le Prix Roi Baudouin pour le Développement
14	Ressources – Conférences, formations, livres, sites Internet

AVANT-PROPOS

C'est un plaisir pour moi de signer pour la première fois l'avant-propos du Bulletin Dimitra. Je saisis cette occasion pour remercier Madame Marie Randriamamonjy, précédente Chef du service de la parité hommes-femmes et développement, qui a pris sa retraite en juin dernier. Elle a toujours fourni au projet Dimitra un soutien sans faille et donné toute son importance au rôle de l'information et de la communication pour les populations rurales, et pour les femmes en particulier. Cette année a vu le projet susciter un intérêt grandissant en Afrique et ailleurs. Par conséquent, Dimitra va bientôt étendre son réseau à la région des Grands Lacs. Les organisations de cette région sont très actives dans de nombreux domaines et sont particulièrement intéressées par l'échange de leurs expériences et par la possibilité de bénéficier du soutien du réseau Dimitra.

De nombreuses organisations paysannes et de femmes de la région des Grands Lacs ont exprimé leur souhait d'être reliées aux initiatives en cours dans le reste du continent.

La région compte plus d'un million de réfugiés et plus de trois millions de personnes déplacées. L'insécurité alimentaire est le résultat direct des guerres, des pillages, des infrastructures dévastées, d'une pauvreté absolue, de la malnutrition et de l'impunité pour les crimes et de l'usage à grande échelle du viol pour terroriser et tuer, avec les conséquences terribles et la croissance constante de l'épidémie de VIH/SIDA, accompagné d'un mépris généré

ral pour les droits humains. Les femmes et leurs enfants sont les premières victimes de cette situation et ont besoin du soutien, d'informations et de la solidarité de tous les acteurs de développement.

Le Projet Dimitra est un moyen qui peut aider à briser l'isolement des populations rurales et particulièrement celui des femmes rurales de cette région en leur fournissant l'aide des organisations partenaires du réseau et un moyen pour faire entendre leurs besoins, leurs intérêts et aspirations.

La FAO est consciente du besoin urgent de traiter les impacts dévastateurs du VIH-SIDA sur la sécurité alimentaire et les conditions de vie dans cette région et elle développe une stratégie globale pour le secteur agricole. Un nouveau site Internet consacré au VIH-SIDA et à la sécurité alimentaire a récemment été lancé sur le site de la FAO: (<http://www.fao.org/hiv aids/>).

Dans le contexte du prochain SMSI, FAO continuera à soutenir les initiatives d'information et de communication qui contribuent à améliorer la sécurité alimentaire et le niveau de vie des populations rurales, par le renforcement des pouvoirs des femmes et par la promotion de l'égalité hommes-femmes dans tous les efforts pour combler le fossé numérique en milieu rural. ♪

Sissel Ekaas, Directrice,
Division de la parité hommes-femmes et de la population, FAO

Les femmes rurales et la terre

Atelier International «Femmes Rurales et Foncier», Thiès, Sénégal, 25-27 février 2003

«En Afrique; les femmes triment toute leur vie sur une terre qu'elles ne possèdent pas pour produire ce qu'elles ne contrôlent pas, et si leur mariage se termine par un divorce ou la mort de leur mari, elles peuvent être renvoyées, les mains vides.»

MZEE MWALIMU JULIUS NYERERE, PREMIER PRÉSIDENT DE TANZANIE

L'Atelier International «Femmes Rurales et Foncier» s'est tenu à Thiès, Sénégal, du 25 au 27 février 2003. L'Atelier a remporté un grand succès. Il est unique car il a été conçu par le Réseau National des Femmes Rurales du Sénégal (un réseau d'organisations de femmes rurales à la base) avec le soutien de l'Enda Pronat et du Projet FAO-Dimitra. Son but principal était que les femmes rurales s'expriment et fassent connaître aux décideurs les problèmes qu'elles rencontrent dans l'accès aux terres de culture, aux ressources naturelles et à la transmission et l'acquisition du foncier.

Les femmes rurales prennent l'initiative

Une centaine de participants de tout le pays se sont pressés dans la salle de conférence du Centre Forestier de Thiès. La grande majorité – environ 70% – était des femmes et des hommes du milieu rural. Le Réseau Dimitra avait également envoyé des représentants de la société civile et des mem-

bres d'organisations de base d'autres pays africains (Burkina Faso, Mali, Niger, Tunisie et Ouganda).

De nombreux représentants des donateurs étaient présents aussi: FAO, Coopération Belge, Coopérations techniques suisse et belge, UNIFEM, Enda-Tiers Monde, Union des Femmes Parlementaires du Sénégal, média écrits, parlés, télévisions, nationales et internationales. Des représentants des services décentralisés de l'état, des ministères intéressés, des chercheurs et des artistes engagés dans la lutte pour la promotion de la parité hommes-femmes étaient également présents.

Faire face aux défis

Les femmes rurales, dont la majorité sont des agricultrices, sont des partenaires essentielles dans la lutte contre la malnutrition et la pauvreté. Mais, en dépit de leur rôle important en matière de sécurité alimentaire et dans la réduction de la pauvreté, leur travail reste sous-

estimé et n'est pas toujours encouragé par les traditions ou les lois, ce qui peut constituer de lourds handicaps.

Comme l'a dit Madame Awa Guèye Kebe, Ministre de la Famille et de la Solidarité Nationale dans son allocution d'ouverture: «Concernant les femmes sénégalaises, leur position au sein de la société est sans commune mesure avec leur poids démographique (52,5%) et leur contribution réelle au développement du pays et les femmes rurales sont sujettes à des contraintes majeures. Ainsi dans l'agriculture où les femmes sont les plus actives (75%), le droit d'usage des terres revient à la famille, l'accès aux technologies, à l'équipement et au crédit est également problématique pour elles. Les pesanteurs socio-culturelles sont toujours vivaces dans nos communautés. Elles ont pour noms le statut symbolique de la terre, mais aussi les règles matrimoniales en vigueur.

Ne pouvant accéder à la propriété foncière, les productrices sont privées des intrants et extrants agricoles c'est dire que la problématique de l'accès à la terre pose la question du respect. Dès lors, il faudrait une volonté politique avérée et un travail de mobilisation sociale d'envergure pour que les productrices rurales puissent développer sans contrainte leurs exploitations agricoles. C'est pourquoi le gouvernement du Sénégal s'est également engagé à améliorer le statut de la femme rurale. Notre nouvelle consti-

LES RECOMMANDATIONS ET LE PLAN D'ACTION DE L'ATELIER

Aux femmes rurales elles-mêmes:

- Restituer les résultats de l'atelier au niveau des organisations de base. En y associant les services étatiques d'encadrement du monde rural et surtout les femmes;
- S'organiser pour mieux participer aux travaux du Réseau;
- Faire en sorte que leurs groupes existants ou à créer deviennent de véritables groupes mobilisés à la base, pour sensibiliser et faire pression sur les décideurs politiques et économiques, sur les chefs religieux et coutumiers et sur les partenaires financiers, et pour qu'elles soient consultées sur les décisions à prendre les concernant.

Au niveau des organisations d'appui et du Bureau Exécutif du Réseau:

- Mettre à la disposition de tous les participants, le rapport de l'atelier.
- Le transmettre également, dans les meilleurs délais, aux ministères intéressés par le thème, aux services d'encadrement du monde rural et des femmes, aux Ambassades, aux partenaires financiers, au Collectif des Femmes Parlementaires, à l'UNIFEM, enfin, à tous les acteurs impliqués dans le foncier.
- Faire en sorte que le rapport, (ou en tout cas, ses éléments essentiels) soit traduit dans les

langues nationales du pays.

(Les représentants des autres pays africains devront faire la même chose, c'est-à-dire traduire le rapport dans leurs propres langues.)

- Développer des stratégies de l'information, à travers les radios rurales et les participantes elles-mêmes, dans tous les pays de la sous-région membres du Réseau Dimitra.
 - Développer les échanges d'expériences intergroupes, entre pays de la sous-région, par la mise en réseaux, par les jumelages, etc. à travers le Réseau Dimitra.
 - Capitaliser tout le travail effectué, les activités menées par les femmes, par des écrits et les vulgariser dans les journaux locaux, par des causeries, des cassettes audio et vidéo.
 - Promouvoir l'information juridique par l'alphabétisation fonctionnelle, au sein de chaque entité du Réseau, au niveau local. Former des femmes parajuristes.
 - Renforcer les capacités des femmes à travers des formations telles que:
 - Les techniques de communication
 - Les droits et devoirs des femmes rurales
 - Les techniques de plaidoyer
 - Les techniques de lobbying
 - Les techniques de négociation.
- (Les représentants des autres pays identifieront

et recenseront les besoins en formation des femmes rurales de leurs pays respectifs.)

Aux Gouvernements, aux Bailleurs de Fonds, et aux Partenaires Internationaux:

- Aider à la réalisation d'études approfondies pour avoir des statistiques quantitatives désagrégées selon le sexe sur l'accès à la terre et à la gestion de ses ressources.
- Ajuster les appuis financiers aux priorités stratégiques des femmes rurales, afin de conditionner la pérennité de leurs efforts et la solidité de leurs réseaux.
- Faciliter l'accès des produits agricoles des femmes aux marchés urbains (surtout à ceux de Dakar), en diminuant les taxes et autres tracasseries des Services des Eaux et Forêts (Guérite de Bargny) sur les routes nationales.
- Renforcer les capacités des organisations d'appui afin qu'elles puissent être des sources d'information susceptibles de déceler des expertises locales et des personnes ressources capables d'appuyer les organisations de base dans tous les domaines dont celui du foncier.
- Renforcer les capacités économiques des femmes par:
 - La mise en œuvre et le développement d'activités génératrices de revenus.

tution, adoptée en janvier, a reconnu de manière explicite le droit à la terre de la femme.»

L'ouverture officielle de l'Atelier fut suivie par la projection d'un documentaire produit par le Réseau national des femmes Rurales du Sénégal grâce au soutien de l'UNIFEM et de la Coopération suisse. Le film intitulé «Les Femmes et la terre: entre les lois et la réalité» («Jigéen ak suuf» en wolof), rassemble des témoignages de femmes, d'hommes, de jeunes et des autorités traditionnelles et religieuses sur leurs expériences de vie, et révèle clairement les disparités qui existent entre les textes légaux et le poids de la religion et de la tradition. Le Réseau des Télévisions Francophones (TV5) a également tourné un documentaire de 15 minutes sur l'Atelier.

La dynamique de l'Atelier

L'Atelier a produit des Recommandations et un Plan d'Action centrés sur des activités très pratiques.

La priorité est de renforcer le pouvoir des femmes et des hommes qui vivent en milieu rural par un meilleur accès à l'information.

Les femmes rurales doivent pouvoir sortir de leur isolement grâce à des campagnes d'information, de sensibilisation et de formation.

La méthodologie utilisée pour organiser l'Atelier sera copiée dans les pays voisins pour que les populations intéressées soient effectivement impliquées et puissent faire entendre leurs voix. ¶

- L'entreprenariat.
 - L'accès au micro crédit.
 - La création de mutuelles (mutuelles de santé).
 - La formation aux techniques de transformation et de conservation des produits naturels agricoles.
 - L'entraide et la solidarité.
- Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur le foncier.
- Sensibiliser enseignants et écoliers sur la parité homme / femme, (justice sociale).

La Cellule d'Appui Technique (qui regroupe toutes les organisations d'Appui) et le Bureau Exécutif du Réseau, auront en charge de traduire les Recommandations de l'Atelier en plan d'actions, étalé sur trois ans, avec des échéances pour les actions à mener, des priorités selon les personnes et les organisations concernées, les moyens nécessaires (budget et autres ressources).

Ce plan d'actions sera le document de base de travail pour le Réseau.

Les Femmes Rurales se donnent rendez-vous dans trois ans en 2006, dans un atelier d'évaluation pour mesurer le degré d'application de ces recommandations.

L'esprit de partage et d'encouragement mutuel entre les participants qui a régné pendant toute la durée de l'Atelier a permis qu'il soit très animé et dynamique. Chaque participant/je avait une histoire à raconter, une leçon à partager et la volonté d'écouter et d'apprendre...

M. Edouard Tapsoba

[Représentant de la FAO au Sénégal]

«On constate qu'il y a un lien direct entre la pauvreté et la sécurité des droits de jouissance sur la terre. Leur manque de contrôle et d'accès décourage les femmes de faire des investissements à long terme sur leur terrain, et de s'engager par exemple, dans des projets plus prometteurs et à plus long terme. Ceci a des répercussions au niveau de la sécurité alimentaire des ménages et des pays, car les femmes sont responsables de toute la chaîne alimentaire, qui va de la production jusqu'à notre assiette.»

Ali Abdoulaye

[ONG VIE, Partenaire Dimitra pour le Sahel]

«Selon les récits populaires des songhaï-zarma, les premiers occupants d'un espace donné ont dû consentir d'énormes sacrifices avant de parvenir à une installation définitive: bravoure, héroïsme, témérité, puissances spirituelles ou surnaturelles ont nécessairement été de la partie.

En honneur à ces qualités dont les aïeux ont fait preuve en risquant souvent leur vie par la lutte contre des animaux féroces (lions, panthères,...) ou même contre des génies malfaisants habitant les lieux convoités, la terre est considérée comme un bien sacré, inaliénable et surtout pas vénal dans la conception et les croyances songhaï-zarma.

Ces considérations socio-culturelles marquent le respect, profond, la vénération que témoignent les songhaï-zarma à l'endroit de ceux qui leur ont permis d'accéder à cette terre.

Dans le souci de préserver la propriété ou l'intégrité de ce bien, le songhaï-zarma met sa vie en jeu, tant l'existence est dénuée de sens pour cet homme, une fois qu'on est dépossédé de ce capital précis légué par les ancêtres.

Exploiter au maximum ce capital tout en conservant l'intégrité, constitue un comportement digne et honorable dans la conception socio-culturelle songhaï-zarma. Exploiter de façon maximale les ressources de la terre et lutter de façon digne pour la préservation de son intégrité, selon les valeurs socio-culturelles songhaï-zarma, sont des comportements, des devoirs sociaux qui ressortent de la compétence quasi exclusive de la gent masculine.

C'est là une des raisons majeures pour lesquelles, l'accès de la terre à la femme, en tant que propriété personnelle privée est extrêmement difficile en milieu songhaï-zarma.



© Dimitra

Témoignage d'une femme rurale du Département de Linguère

«Si en réalité la gestion des terres par les paysans pasteurs et éleveurs avant la réforme administrative connaissait des problèmes, à présent avec la réforme des problèmes demeurent et quelquefois ils sont plus graves. Pour ces maux dont ils sont victimes, les paysans et éleveurs confondus, accusent la corruption et la pratique de la politique politicienne. Mais, le mal le plus flagrant est souffert par les femmes auxquelles les maris n'accordent aucune possibilité d'exploitation de terre voyant en ce fait une concurrence intolérable. On a même vu des maris récupérer un espace déjà semé de haricots par une épouse, qui passe dessus au 2ème semis de mil ou d'arachides sans aucun procès. Quelque fois, la femme est battue pour avoir contesté l'avis du mari. Ces cas sont si fréquents que les femmes se résignent à leur simple rôle de «sourga».

Témoignages des femmes du village de Kairé All

«Les lois modernes donnent aux femmes leur part mais il n'y a rien en réalité. Notre nos us et coutumes, quand une femme a un garçon dans le mariage, la terre est plutôt affectée au fils qu'à la mère.»

«Une femme dans mon village possédait un terrain que sa mère cultivait et qu'elle continuait à cultiver, elle aussi. Les villageois ont commencé à y jeter des ordures. Quand la femme a protesté, les villageois, autorités comprises, lui ont fait savoir qu'elle ne possédait aucun terrain, que cette terre n'appartenait ni à sa mère, ni à elle.»

«Notre problème est l'ignorance de nos droits, et souvent notre manque de solidarité. Si nous étions bien informées sur nos droits, nous pourrions lutter efficacement.»

Témoignage de Madame Thérèse Mbaye

«De 1972 à 1973, une grande sécheresse s'était installée dans une majeure partie du territoire national sénégalais. Cette crise avait touché beaucoup de paysans. C'est pourquoi, hommes et femmes se sont lancés à la recherche d'autres moyens pour s'en sortir. C'est à cette époque qu'avec mes trois enfants, j'ai eu l'idée de récupérer un des champs qui n'était pas occupé par mon petit frère. Je l'ai aménagé en y plantant des manguiers. Tout de suite après, un conflit éclata entre mon petit frère et moi.



© Dimitra

1 Travailleur/se agricole

Il me disait qu'une femme ne doit pas occuper une parcelle de terre, car elle doit se marier et rejoindre son mari. Donc elle ne doit pas avoir un verger comme les hommes, ni un champ personnel pour cultiver. Moi, je m'opposais toujours à cette philosophie, en donnant mes raisons qui sont:

- une femme doit préparer son avenir et participer au développement de sa famille et de son pays.
 - je dois cultiver pour me nourrir et nourrir mes enfants.
 - je dois veiller sur ma santé et celle de ma famille.
- Le conflit a duré plusieurs années. Et au moment des cultures, en saison de pluies, la troisième année,

j'ai fait appel au chef de village, à qui j'ai expliqué le problème qui m'opposait à mon frère. Le chef convoqua les vieux du village en réunion sous l'arbre à palabres. Dans les discussions, des gens étaient de mon côté, tandis que d'autres répétaient la même chose que mon frère ; ils disaient tous que depuis des siècles, une femme n'a jamais hérité de son père, donc il n'était pas question que cela change. Une femme doit toujours être une femme, elle doit toujours être derrière l'homme. Arrivée à la maison, j'ai appelé mon jeune frère, pour mieux m'expliquer. Je lui ai dit que je suis femme, il est vrai, mais que je suis sur place, vivant toujours avec lui au village,

et que je dois valoriser la terre comme lui, pour me prendre en charge moi-même et penser à mon avenir. Si par hasard, je n'arrive pas à me marier, je serai obligée de m'occuper toute seule de mes enfants. Une année après, les négociations aboutirent. Le champ de deux hectares que j'exploitais, me fut affecté. J'y ai planté 15 pieds de manguiers et je continue d'y planter des arbres fruitiers. Il y a actuellement un grand changement car beaucoup de gens ont compris. Mais certains continuent à s'opposer. La femme sénégalaise participe activement au développement de son pays et doit donc accéder à la terre.»

Atelier organisé par la FAO-SAFR/OXFAM-UK

«Les Droits des femmes à la terre en Afrique de l'est et australe»

17-19 juin 2003, Pretoria

par Aso Balan

L'Atelier organisé par le Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique de l'est et australe (SAFR) et par OXFAM-UK sur «Les Droits des femmes à la terre en Afrique de l'est et australe» s'est tenu à Pretoria du 17 au 19 juin 2003. Les pays d'Afrique australe et de l'est étaient très représentés à l'Atelier par des participants venant des agences des Nations unies, des institutions gouvernementales et des instituts de recherche, des ONG, des groupements locaux de femmes et des chercheurs. L'objectif essentiel de l'Atelier était de partager les expériences des différentes institutions et de déterminer les problèmes principaux concernant les femmes et la terre pour pouvoir agir, en incluant des recherches plus approfondies et des mécanismes de projets/programmes pour de futures collaborations.

Voici quelques-uns des problèmes principaux qui ont été présentés et discutés en matière d'accès des femmes à la terre :

- Textes de loi et Politique foncière;
- Transformation des institutions traditionnelles et de l'accès et des droits des femmes à la terre;
- Impact du VIH-SIDA sur l'accès et les droits des femmes à la terre ;
- Les relations entre l'accès et les droits indépendants des femmes sur la terre, la production agricole et la sécurité alimentaire;
- L'accès foncier péri-urbain et urbain et les droits des femmes à la terre et à l'habitat.

Les différents sujets ont été présentés et discutés en utilisant le support de vidéos, de présentations et d'échange des «meilleures pratiques.»

D'après les résultats présentés pendant l'Atelier, on reconnaît maintenant que les femmes subissent des discriminations par rapport à leurs droits à la terre. Le défi essentiel est de stopper leur «dépossession» qui a été exacerbée par l'épidémie de VIH-SIDA.

Mettre le VIH-SIDA à l'ordre du jour des réformes foncières

«L'importance d'examiner le VIH-SIDA comme un problème politique sérieux, particulièrement pour ce qui concerne les réformes foncières, commence à peine à être pris en compte par les chercheurs et les politiques», selon un rapport établi à la demande de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Le VIH-SIDA «aurait un impact sur qui possède la terre dans le processus initial de réforme, comment la terre serait utilisée et comment elle serait ensuite redistribuée dans le futur», toujours selon le même rapport.

Ceci veut dire que les femmes doivent être aidées pour prévenir d'autres abus et exploitation. Les femmes VIH-positives doivent non seulement faire face à l'impact du virus, mais doivent aussi repousser la menace de leurs proches qui peuvent s'approprier leurs terres, ce qui pousse les militants, les praticiens et les chercheurs à exhorter les hommes politiques et les gouvernements à adopter les politiques foncières appropriées.

L'Atelier a fourni une publicité à ces problèmes concernant les femmes et le VIH-SIDA et a démontré comment cette situation crée des problèmes additionnels pour l'accès des femmes au droit à la terre et à sa propriété. Deux femmes d'Ouganda ont expliqué par leurs témoignages comment le VIH-SIDA a affecté leur vie quotidienne dans leur communauté et comment elles ont essayé de surmonter ces obstacles.

Le VIH-SIDA et la dépossession de la terre – une réalité

Mais pour les femmes, comme Constance Niwagaba, membre du Groupe de Femmes de Buonon-Ihunga qui vivent avec le VIH-SIDA en Ouganda, l'impact du SIDA sur les droits fonciers est plus qu'un débat académique – c'est une réalité vécue.

«Mon mari est mort du VIH-SIDA en 1995. Nous étions mariés depuis 10 ans au moment de sa mort. Après celle-ci, ma belle-famille a exigé que je quitte la maison où j'avais vécu avec mon mari. Ils ont dit que la terre et les biens leur appartenaient. Ils m'ont pris mes biens et j'ai dû fuir de chez moi», a expliqué Constance Niwagaba aux délégués de l'Atelier.

Une fois qu'elle s'est sentie assez forte, Constance a demandé l'aide du Conseil Foncier Local. La cour du district a finalement rendu un jugement en sa faveur et elle a pu retourner sur sa terre.

Edvina Kyoheirwe était une agricultrice et une commerçante. «Nous avions six acres de terre près de Kampala, où je faisais pousser de la nourriture pour fournir les écoles de la communauté. J'élevais aussi des porcs et des lapins», raconte-t-elle. Quand elle a découvert que son mari était

VIH positif, il est devenu hostile et l'a accusée de l'avoir infecté.

«Il commença à vendre la terre, et quand il a essayé de vendre la terre que j'utilisais, je suis allée voir les autorités locales. Il disait qu'il ne voulait laisser aucun bien à sa femme quand il mourrait. La situation a empiré et il a commencé à me battre et à menacer de me tuer. Un jour il a sorti un panga (machette) et a essayé de me tuer. Je me suis enfuie» confesse-t-elle.

On a conseillé à Edvina de quitter sa terre et elle loue maintenant une chambre à Kampala.

Mais en dépit des nombreux obstacles auxquels elles doivent faire face, les femmes des communautés rurales ont trouvé différents moyens de se débrouiller. Constance et Edvina sont toutes deux membres de groupements féminins de soutien dans leur région. A la lumière du rythme d'accroissement de la dépossession des biens, les femmes des communautés rurales d'Ouganda utilisent les réseaux sociaux pour survivre.

Où allons-nous?

Il a été très clairement démontré que le VIH-SIDA a un impact direct sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, le droit foncier, la gestion des terres, les systèmes de soutien et de nombreux autres problèmes qui y sont liés.

Des leçons apprises qui peuvent être copiées, les histoires partagées, des réseaux mis sur pied... voilà quelques-uns des résultats positifs de l'Atelier.

Cet Atelier a fait démarrer un processus pour faire avancer le combat des femmes pour leurs droits à la terre, qui encourage toutes les parties prenantes, les donateurs, les chercheurs, les militants, les praticiens du développement ou les agences et gouvernements à réitérer leurs engagements de continuer à travailler pour l'égalité et le progrès. ♪

SANGONET

Aso Balan, Coodinatrice Dimitra
P.O. Box 31
Johannesburg 2000, Afrique du Sud
Tel: +27 11 838 6943/4 – Fax: +27 11 4921058
aso@sangonet.org.za – www.sangonet.org.za

Préparer le terrain pour le Sommet Mondial sur la Société de l'Information

Du 10 au 12 décembre 2003, les pays du monde se retrouveront pour le Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) organisé par les Nations Unies à Genève, en Suisse. Les différents moyens permettant de relever les défis et d'exploiter toutes les possibilités présentées par la société de l'information seront à l'ordre du jour. Ce premier Sommet qui sera tenu à Genève traitera de l'ensemble des thèmes relatifs à la Société de l'information et adoptera une déclaration de principes et un plan d'action. Les discussions se poursuivront aux niveaux national et régional avant que ne soit tenu un deuxième Sommet à Tunis, en novembre 2005, durant lequel une évaluation des progrès sera présentée et un éventuel plan d'action supplémentaire sera défini.

«On peut avoir de l'information sans développement mais on ne peut pas avoir de développement sans information et sans les moyens de communiquer»

Dire les choses comme elles sont...

«Comme on a coutume de dire en Afrique du Sud, conformément au protocole...

Je parle ici au nom de six ONG de communication et groupes de pression venant d'Afrique australe et des 57 membres institutionnels du Caucus Africain du Bureau de la société civile du SMSI. Et, plus important encore, au nom de centaines d'Africains, dont nous tenons à relater les histoires, dans le but de construire une plate-forme destinée à tous ceux dont le combat quotidien pour la survie est aux antipodes des débats du SMSI.

Nous apprécions l'intention clairement affirmée visant à améliorer le sort de chaque habitant de cette planète, mais nous ne comprenons pas comment un continent dont le capital est limité en termes de capitaux et de capacité, pourrait avoir accès à une participation égale au sein d'une société d'information sans que ne soit opéré un grand changement au niveau des valeurs et impératifs économiques mondiaux.

Raphael Correia, 28 ans, est pêcheur au nord de l'Angola. Il passe ses journées à attraper des poissons dont la longueur ne dépasse jamais 5 centimètres. Il doit attraper une quantité de poissons suffisante pour pouvoir nourrir les 19 membres de sa famille chaque soir. Raphael n'a jamais passé un coup de téléphone de sa vie, mais il sait qu'il pourrait le faire s'il avait quelques pièces de monnaie et s'il voyageait pendant huit heures dans une charrette tirée par un âne pour atteindre le téléphone le plus proche.

Zenzile Shendembr, du Malawi, apprend à lire aux villageois. Après avoir elle-même terminé l'école et être restée pendant quatre ans sans emploi, elle a suivi une formation d'alphabétisation de deux semaines, qui lui a permis de pouvoir occuper ce poste. Tout ce que l'école compte comme équipement, c'est un rondin de bois pour s'asseoir et un morceau de pierre sur lequel écrire. La classe a lieu sous un arbre. Maria ne parle même pas d'un bâtiment qui pourrait permettre d'améliorer les conditions des classes. Non, ce dont elle rêve, c'est d'une petite bibliothèque – qu'elle imagine comme une petite caisse remplie de livres – car ses étudiants pourraient alors lire un livre, le soir, aux autres personnes illettrées. Les livres peuvent être lus à la bougie ou au coin du feu; l'électricité n'est pas nécessaire pour ça.

Lors d'un trajet le long de la bande de Caprivi en Namibie, une petite antenne dans un village sans

Le texte qui suit a été présenté par Natasha Primo de Women's Net, au nom du Caucus Africain, le quatrième jour de la réunion intersession de Paris dans le cadre du SMSI. Le Caucus Africain a pris la décision délibérée de ne pas suivre le programme des jours précédents consacrés aux observations relatives au projet de déclaration, mais de raconter des tranches de vécu reflétant la réalité du continent.

générateur a été découverte. Dans ce village de Kanzinza vivait Postrick, souffrant d'un handicap grave qui aurait pu être corrigé dès la naissance, et qui s'était fait réparateur de radios sans avoir suivi aucune formation.

A 24 ans Postrick n'avait jamais pu aller à l'école, mais il avait entendu parler, par l'intermédiaire de ses frères qui étaient scolarisés, des émissions de télévision. Tous ensemble ils sont parvenus à convaincre le chef du village d'acheter une télévision, une batterie de voiture et un panneau solaire.

Installés par terre sur le sable, le soir, les villageois peuvent à présent regarder la télévision. La batterie de voiture permet à la télévision de fonctionner deux ou trois nuits. La batterie est ensuite rechargée grâce au panneau solaire. Mais cette soif de connaissance a tragiquement été minée par le bris du panneau solaire, lors d'un long trajet sur les routes délabrées menant au village. Le panneau ne fonctionne plus très bien et il faut deux semaines pour recharger la batterie de voiture. Ainsi, toutes les deux semaines, le village regarde la télévision pendant deux soirées. Mais même ainsi, la seule chaîne diffusée librement à laquelle ils ont accès appartient à l'Etat et cette chaîne connaît également ses propres limites en termes de ressources et de capacité. Son contenu est majoritairement limité à de vieux programmes internationaux peu coûteux. Le chef du village s'est plaint d'avoir peut-être pris une mauvaise décision en autorisant cette installation. Il a ainsi parlé d'un sentiment d'insuffisance, sentiment qui s'est peu à peu propagé parmi les chefs de ménage du village, car ils ne sont pas

capables d'offrir à leur famille une vie semblable à celle présentée dans le feuilleton «Amour, Gloire et Beauté».

Estelle Mdlouvo, une jeune mère célibataire qui travaille bénévolement dans une radio communautaire dans la province de Inhambane au Mozambique, est tout à fait consciente du fait que, même si



elle doit parcourir de nombreux kilomètres tous les jours pour assurer son poste bénévole à la radio, elle apporte une contribution essentielle à la communauté. Elle affirme d'ailleurs:

«L'information est un élément crucial et irremplaçable dans l'accomplissement de nos tâches quotidiennes. Et aucune information ne vaut celle que nous délivrons nous mêmes, qui parle de nous, qui est diffusée pour nous».

Ceci est un élément fondateur du combat pour le droit à la communication. Estelle a de la chance de vivre dans un pays qui permet que soient installées des radios communautaires. Dans la même région, nous avons entendu des groupes d'enfants chan-

© Filip Eftens

tant 'the chicken song' (la chanson du poulet). Cet air entraînant et populaire diffusé par la station de radio communautaire, parle de la façon dont il faut combattre la maladie de Newcastle, première cause de destruction de la source principale de protéine au Mozambique.

Il y a neuf mois dans le sud de la Zambie, une petite station de radio communautaire a fêté l'instauration de ce qui peut être décrit comme étant une connexion ténue via un lien radio, à un prestataire de services. La station peut maintenant envoyer et recevoir des informations d'une longueur d'à peu près deux phrases par soir. Le directeur de la radio, Perfect Mbazima, a clairement exprimé les choses – aucun format hors norme ou photo ne peut circuler par e-mail – la connexion ne pourrait pas assurer ces envois. Cependant l'horizon des auditeurs s'est considérablement élargi car ils peuvent entendre aujourd'hui des informations utiles – et en débattre – qui sont choisies par un bénévole qui travaille à Lusaka, la capitale.

Créer un environnement propice à l'épanouissement de ces initiatives de communication permet d'arriver à un échange d'informations offrant à chacun la dignité de pouvoir contribuer au développement. Un tel environnement ne pourra pas voir le jour dans un climat de mondialisation, s'il n'y a pas une véritable volonté de changement accompagnée d'un projet d'action visionnaire et réaliste s'appuyant sur un engagement sincère de respecter les droits humains.

L'occasion de produire un impact sur l'ordre du jour mondial ne se produit pas souvent, aussi nous insistons pour que vous preniez en considération, lors de vos débats pendant le SMSI, les réalités vécues par les personnes que nous vous avons présentées ici. Le Caucus Africain vous assure qu'il peut y avoir information sans développement, mais jamais développement sans information et les moyens de communiquer. ♪

Ces histoires ont été rassemblées en Afrique australe dans le cadre d'un projet appelé 'Speaking for ourselves' ('Parlons pour nous-mêmes'). Il s'agit d'un projet aux facettes multiples mené par cinq organisations luttant pour la liberté d'expression et qui vise à permettre l'instauration d'une plateforme destinée aux personnes ne participant pas à la société de l'information et n'étant pas présentes au SMSI. Des images, des informations détaillées et des récits de personnes habitant des régions isolées de l'Afrique serviront de matière première à l'organisation du Sommet de décembre à Genève, en Suisse.

Les organisations se trouvant à la tête de ce projet sont :

MISA – Media Institute of Southern Africa (Institut des médias d'Afrique australe)

SACOD – Southern African Communications for Development (Communications de l'Afrique australe pour le développement)

APC – Association of Progressive Communications (Association pour le progrès des communications)

AMARC – Association mondiale des radios communautaires

Women'sNet

Natasha Primo, Coordinatrice Dimitra
24 Pim Street, Newtown
Johannesburg, 2000, Afrique du Sud
Tél: +27 11 8335959 – Fax: +27 11 8337997
natasha@womensnet.org.za

Les «sept incontournables»

Lors du deuxième Comité préparatoire du SMSI (PrepCom 2), à Genève, en février 2003, le Groupe de travail sur les stratégies de genre des ONG⁽¹⁾ a retenu sept questions prioritaires, relatives à l'égalité hommes-femmes. Ces 7 points sont des éléments capitaux pour l'intégration du genre en tant que question fondamentale du SMSI et permettront de développer de nombreuses discussions au cours des mois et années à venir. En prenant en compte ces éléments, les technologies de l'information et de la communication pourraient devenir des outils essentiels au service du renforcement des pouvoirs des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

[1] Une approche transversale

L'intégration du genre dans le programme du SMSI nécessite une approche nuancée qui prenne en compte les divers besoins et attentes des femmes en fonction des différences géopolitiques, historiques, raciales, ethniques, des différences de classes sociales et autres encore. En ce qui concerne les questions relatives au genre abordées lors du SMSI, les stratégies et solutions permettant d'atteindre une égalité entre les sexes doivent s'attaquer aux causes premières de l'inégalité qui caractérise les rapports de pouvoir – pas seulement entre les hommes et les femmes, mais plus fondamentalement entre les riches et les pauvres, le nord et le sud, le secteur urbain et le secteur rural, les personnes ayant du pouvoir et les marginaux.

[2] Construire à partir d'un consensus mondial

Le SMSI doit mettre au centre de ses priorités une approche mondiale des inégalités fondamentales sur le plan sociopolitique et économique et ce, grâce à la mise en place d'un consensus. Toutes les négociations et les accords passés lors du SMSI doivent reposer sur une réitération des engagements pris lors des précédents sommets et conférences des Nations Unies, et tout particulièrement les Conférences mondiales sur la femme tenues à Nairobi et Beijing, toutes celles qui concernaient les droits de l'enfant, l'environnement et le développement, les droits humains, la population et le développement social.

[3] Développement centré sur la personne

Seul un développement prenant en compte les principes de justice sociale et d'égalité entre les femmes et les hommes peut être défini comme un développement qui tient compte des besoins de la femme et peut aider à combler l'important fossé économique et socioculturel observable aujourd'hui. Des solutions de développement fondées sur le marché ne prennent pas souvent en compte le processus de subordination aux racines plus profondes et plus coriaces auquel les femmes les plus pauvres et les plus marginalisées doivent faire face.

[4] Respect de la diversité

L'attention particulière que le SMSI accorde aux technologies numériques n'a jusqu'ici pas pris en compte la reconnaissance de l'importance des formes traditionnelles et indigènes des médias et des moyens de communication, qui reflètent en fait plus nettement les besoins et les préférences, en termes de communication, des divers systèmes culturels, linguistiques, éthiques et moraux de nos sociétés. Le respect de notre large diversité doit se refléter dans la diversité des solutions et stratégies proposées, étant donné que le fait de privilégier une solution unique, par exemple la solution numérique, est à l'antithèse de perspectives humaines et de la notion de démocratie en général.

[5] Paix et développement humain

Le cadre actuel et les prémisses élaborées lors du SMSI ne prennent pas en compte les questions de paix et de sécurité, ni le rôle de la société de l'information dans la construction d'un environnement propice à la paix mondiale ainsi qu'à la protection et promotion des droits humains et de la démocratie. La paix est inextricablement liée aux objectifs d'égalité et de développement, et elle est d'une importance capitale pour les femmes et les enfants qui subissent les conséquences les plus désastreuses des conflits civils et militaires. Il est crucial de s'engager à mettre les canaux d'information et de communication, par le biais des médias conventionnels ou alternatifs, au service de la paix et de marquer une forte opposition à toute guerre.

[6] Cadre des droits humains

Un cadre doit être défini autour des droits humains et doit être appliqué à l'analyse des questions débattues ainsi qu'à la mise en place des stratégies et des solutions envisagées durant le SMSI. De nouvelles préoccupations, comme la «sécurité de l'information» sur l'Internet ne doivent en aucun cas violer la vie privée des personnes ni transgresser leur droit à communiquer librement et via l'utilisation des technologies de l'information et de communication. Les politiques visant à empêcher l'utilisation croissante de l'Internet par des réseaux de contrebande, de pédophilie ou de pornographie adulte violente, ne doivent en aucune circonstance être utilisées pour effectuer un contrôle centraliste de tout autre contenu d'exploitation sur l'Internet.

[7] Soutenir les solutions locales.

Le cadre actuel de développement des infrastructures des TIC dépend grandement de «la création d'environnements réglementaires stimulants et d'incitations fiscales» dans le but d'encourager les investissements de la part de sociétés multinationales du nord spécialisées dans les TI, les médias et les produits de divertissement en direction des pays du sud. Nous devons encourager des solutions locales, peu coûteuses et les logiciels libres, ainsi que des échanges sud-sud empêchant la croissance de monopoles dans le secteur des TIC. Il y a également un besoin urgent d'encourager les producteurs d'un contenu local par un financement public afin d'empêcher le «dumping de contenu» de la part de grandes sociétés de divertissement aux Etats-Unis et dans le reste du monde. ♪

¹ Fondé lors du premier SMSI PrepCom en juillet 2002 à Genève et représentant l'un des Sous-comités du Groupe de coordination de la société civile, le Groupe de travail sur les stratégies de genre des organisations non gouvernementales est actuellement composé de toute une série d'organisations: Réseau des femmes africaines pour la communication et le développement (FemNet), Agencia Latinoamericana de Información, Association for Progressive Communications/Women's Network Support Programme (Association pour le progrès des communications/Programme de soutien du travail des femmes en réseau), International Women's Tribune Centre et Isis International-Manille.

SMSI et Beijing

Comparaison et contraste

Dans le cadre des efforts du Groupe de travail sur les stratégies de genre des ONG au SMSI, le International Women's Tribune Centre (IWTC) a produit un dossier d'information intitulé «*The Beijing Platform for Action Meets the World Summit on the Information Society*» («*La Plate-forme d'action de Beijing rencontre le Sommet Mondial sur la Société de l'Information*»).

Ce dossier constitue un outil de référence d'une grande utilité pour toutes les personnes suivant de près les débats du SMSI relatifs à la question du genre, dans la mesure où il établit une comparaison entre les différents points soulevés lors des phases préparatoires du SMSI et les principales questions soulignées par la Plate-forme d'action de Beijing⁽¹⁾.

L'un des résultats les plus importants du SMSI devrait être l'élaboration d'un large cadre où les technologies de l'information et de la communication (TIC) seront étudiées, financées, développées et réglementées aux niveaux international et national. Les TIC se retrouvent dans pratiquement tous les aspects de la vie économique, politique et sociale et il est donc essentiel que les femmes puissent exprimer leurs opinions et leurs préoccupations lors des négociations portant sur l'élaboration des politiques.

Au début de l'année 2001, les femmes et les organisations de femmes, qui avaient travaillé de concert au cours du processus d'examen de Beijing Plus 5, ont commencé à se mobiliser afin d'inscrire les questions de genre à l'ordre du jour du SMSI. Ce groupe, à l'origine constitué de femmes travaillant dans le domaine des médias et des TIC, fait l'objet aujourd'hui d'une volonté affirmée d'accueillir des femmes de tous les horizons, depuis les droits humains et la violence fondée

sur le genre jusqu'aux questions de pauvreté et de protection de l'environnement.

Les domaines prioritaires

Le dossier d'information du IWTC soutient cette initiative en reliant les débats du SMSI aux douze «domaines prioritaires» identifiés par la Plate-forme d'action de Beijing. Chaque page s'intéresse à un domaine prioritaire, fournit des exemples sur la manière dont les femmes utilisent les TIC dans leurs programmes et décrit certains des efforts de lobbying réalisés par les femmes lors des Comités préparatoires du SMSI (PrepComs). Les douze domaines prioritaires sont les suivants:

1. Pauvreté
2. Education
3. Santé
4. Violence
5. Conflits armés
6. Economie
7. Prise de décision
8. Mécanismes institutionnels
9. Droits humains
10. Médias
11. Environnement
12. La petite fille

Accès à l'Internet – résumé des résultats de l'enquête

Voici les résultats de notre enquête sur l'accès à l'Internet publiée dans le bulletin de Septembre 2002.

Environ 10% des questionnaires nous ont été renvoyés et la majorité est venue d'Afrique. 60% des réponses ont été envoyées par des hommes et 40% par des femmes. 35% des répondants habitent dans les zones urbaines, 30% dans les zones rurales et 35% dans les zones semi-urbaines. Les réponses montrent que 66% des gens qui ont répondu ont accès à l'Internet ou ont une adresse email.

Peu d'organisations ont leur propre adresse email mais beaucoup de répondants ont créé des comptes sur les serveurs publics (hotmail, yahoo, etc.) et consultent l'Internet régulièrement dans les Cybercafés.

On se connecte à l'Internet pour accéder aux informations les plus récentes sur divers sujets (la santé, le développement, etc.); pour épargner du temps et de l'argent; pour échanger des idées avec d'autres; pour accéder à des formations en ligne et à des sources de financement; pour soutenir le partenariat, la coopération, la mise en réseau et le partage d'expériences.

Les obstacles majeurs à un meilleur accès à l'Internet sont: le manque d'infrastructure; les coûts de connexion; l'insuffisance du nombre des ordinateurs au sein des organisations de base et les coupures de courant.

En résumé, il semble que la plupart des gens soient prêts à faire des grands efforts pour rester connectés et se tenir au courant des sujets importants pour leur travail et pour eux-mêmes. ♪

➤ Ressources en ligne permettant de suivre le déroulement du SMSI

Site Web de l'Union internationale des télécommunications:

<http://www.itu.int/wsis/index-fr.html>

Caucus de la société civile africaine au SMSI:

<http://www.wsis-cs.org/africa> (disponible uniquement en anglais)

➤ Pour de plus amples informations, consultez les sites suivants (en anglais seulement):

<http://www.iwtc.org>

<http://www.genderit.org/CSW/musthaves.htm>

1 <http://www.un.org/womenwatch/confer/beijing/reports/platfra.htm>



L'Union Africaine adopte le Protocole relatif aux droits des femmes en Afrique

Le 11 juillet 2003, l'Union Africaine a adopté le Protocole relatif aux droits des femmes en Afrique¹, ce qui pourrait bien être annonciateur de changements importants dans la vie des femmes sur le continent africain. Quinze Etats Membres de l'Union Africaine au moins doivent ratifier le Protocole pour qu'il puisse entrer en vigueur. Reste à voir si les 53 Etats Membres mettront vraiment ce Protocole en application. L'Union Africaine est construite suivant le modèle de l'Union européenne et le principe de parité sera d'application au sein de son organisation. Sur les 10 postes de commissaires situés au siège de l'Union, à Addis-Ababa, 5 seront occupés par des femmes. L'entrée en vigueur du Protocole permettrait de mettre un terme à bon nombre de violations des droits des femmes et des droits humains en général.

Aller vers la parité

Des actions de discrimination positive visant à promouvoir une participation paritaire des femmes, au niveau de la représentation électoral, par exemple, sont fortement encouragées. Le nouveau Protocole met également l'accent sur une représentation paritaire des femmes au sein des organismes chargés de l'application de la loi. Il reconnaît en outre le droit à la promotion et au maintien de la paix.

Parmi la panoplie de droits concernant le bien-être social et économique des femmes visés par le Protocole, citons le droit à un salaire égal pour un travail égal et le droit à des allocations de maternité adéquates et effectivement versées, autant pour le secteur public que pour le secteur privé. Le Protocole demande également aux Etats de prendre des mesures efficaces afin d'éviter l'exploitation des femmes et la violation de leurs droits dans les secteurs de la publicité et de la pornographie.

Stopper les violences

Le Protocole exige également de mettre un terme à toute forme de violence perpétrée à l'encontre des femmes, incluant toute relation sexuelle forcée ou sans le consentement de la femme, quel que soit l'endroit où la relation a lieu (endroit privé ou public); il exige également que les femmes soient protégées contre toute violence sexuelle ou verbale, conformément au droit à la dignité.

Soutenir la santé reproductive

Le nouveau Protocole confère aux femmes le droit de contrôler leur propre santé reproductive. Pour la première fois dans la législation internationale, il est clairement stipulé que le droit des femmes à l'avortement médicalisé est autorisé si la grossesse est la conséquence d'un viol, d'un inceste ou si elle met en danger la santé ou la vie de la mère. Le Protocole réclame explicitement pour la première fois l'interdiction légale des mutilations génitales féminines.

Mettre un terme à la vulnérabilité

Une reconnaissance spécifique est accordée aux droits concernant des groupes particulièrement vulnérables de femmes, comme les veuves et les femmes âgées, les invalides ou les «femmes en détresse», c'est-à-dire les femmes vivant dans la pauvreté, venant de groupes de populations en marge de la société, enceintes ou à charge d'un enfant tout en étant en prison.

«Egalité Maintenant», une organisation internationale travaillant sur les droits humains, a mis sur pied un groupe de pression composé d'ONG et de réseaux agissant sur les différents gouvernements africains dans tout le continent afin de permettre l'adoption d'un texte renforçant véritablement les droits des femmes africaines au niveau de la législation internationale. Ce Protocole, dans sa version définitive, démontre comment les gouvernements et la société civile peuvent utiliser leurs ressources collectives pour défendre la cause des droits humains.

«L'adoption de ce Protocole est véritablement un pas en avant dans la promotion des droits des femmes au sein de toute l'Afrique et, nous l'espérons, ouvre la voie à de nouvelles victoires concernant les femmes du monde entier», a expliqué Faiza Jama Mohamed, Directrice Régionale pour l'Afrique «d'Egalité Maintenant».

➔ Pour plus d'informations, consultez le site: <http://www.equalitynow.org/>

1 Il s'agit d'un protocole ajouté à la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples adoptée en 1981

Rapport Mondial sur le développement humain du PNUD (2003) – le développement en crise

Le rapport démontre clairement que, si le rythme actuel des progrès réalisés ne s'accélère pas, les objectifs fixés lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies en 2000 ne seront pas atteints dans 59 pays...

Le 10 juillet 2003, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a délivré son Rapport sur le développement humain pour 2003 lors du sommet de l'Union Africaine à Maputo. Sa principale préoccupation est l'instauration de mesures drastiques permettant de faire en sorte que l'engagement de réduction de la pauvreté pris par 147 dirigeants mondiaux lors du Sommet du Millénaire, soit respecté.

Selon le rapport, la situation «désespérée» et en aggravation perpétuelle dans laquelle le développement humain se trouvait dans les années '90 montre bien la gravité du problème. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Des statistiques ont été établies pour 67 pays dans lesquels la situation est la suivante:

- 54 pays sont plus pauvres aujourd'hui qu'ils ne l'étaient en 1990;
- un plus grand nombre de personnes souffrent de famine dans 21 pays;
- le taux de scolarité a chuté dans 12 pays;
- un plus grand nombre d'enfants risquent de ne pas atteindre l'âge de 5 ans dans 14 pays; et
- la pauvreté a augmenté dans 37 pays.

➔ Pour lire le Rapport dans son intégralité, consultez: <http://www.undp.org/hdr2003/francais/index.html>

Le moment d'honorer ses engagements

Mark Malloch Brown, Administrateur du PNUD, a tenu le discours suivant lors de sa présentation du Rapport devant l'Union Africaine: «Nous avons les moyens nécessaires, nous avons le savoir-faire et des expériences de développement réussies en Afrique et dans d'autres régions; aussi, nous pouvons affirmer sans hésiter que si aujourd'hui l'Afrique et le reste du monde s'engagent volontairement et financièrement, alors demain, en 2015, il nous sera possible d'atteindre les objectifs de développement du Millénaire, à savoir réduire de moitié la pauvreté, éradiquer les famines, scolariser tous les enfants, filles et garçons, et enrayer la crise qui frappe notre environnement et nos systèmes de santé.»

D'après le Rapport, pour que les objectifs de développement du Millénaire soient atteints, les pays plus riches du nord doivent absolument et urgentement honorer leurs engagements – à savoir lever les obstacles au commerce non équitable, alléger la dette de façon notable, et apporter leur soutien à la démocratisation.

Faibles taux de l'aide au développement

Les pays de l'Union européenne se sont engagés à augmenter leur aide au développement de 16

milliards de dollars, pour la faire passer de 0,22% à 0,25% du Produit National Brut (PNB). Bien que cela ait été défini comme un grand pas en avant, un long chemin reste à parcourir si les pays industrialisés veulent respecter leur engagement, pris lors du Sommet du Millénaire, visant à augmenter leur aide afin qu'elle atteigne 0,70% de leur PNB.

Egalité femmes-hommes

– un facteur clef du changement

Une aide effective au développement de la part des pays riches et l'égalité entre les sexes sont définis comme les deux atouts majeurs dans la lutte contre la grave crise actuelle du développement et pour la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté fixés par les gouvernements.

Le Rapport présente un certain nombre d'études prouvant clairement que la dynamique du développement humain dépend de l'égalité qui doit exister entre les hommes et les femmes. Des femmes instruites prennent plus facilement soin de la santé et de l'éducation de leurs enfants, et leur participation dans la prise de décision, tout particulièrement au sein du foyer, est cruciale. Malheureusement, une discrimination continue envers les femmes dans de nombreuses régions du monde reste encore et toujours un facteur clef de ralentissement du progrès.

«Ce Rapport montre qu'il existe de nombreux pays dans lesquels les revenus sont suffisamment élevés pour éradiquer la pauvreté absolue, mais où subsistent des poches de pauvreté extrême, souvent en raison de situations de discrimination alarmantes concernant les prestations des services de base», a noté M. Malloch Brown. ♪

Le Sommet mondial des femmes 2003

Promouvoir le statut des femmes

Du 28 au 30 juin Marrakech a accueilli le «Sommet mondial des femmes», permettant ainsi à plus de 600 femmes dirigeantes d'échanger et de partager leurs expériences.

Pour la première fois cette année le Sommet mondial des femmes a eu lieu dans un Etat arabe. Le programme comprenait un forum sur le développement économique pour les participantes venant d'Etats arabes, une table ronde où se sont retrouvées des femmes ministres, et des ateliers sur le rôle des femmes au sein du développement économique et sur les perspectives commerciales au Maroc.

Lors de la cérémonie d'ouverture, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a demandé que soient poursuivis les efforts visant la promotion de la condition des femmes et les encourageant à favoriser le développement économique.

«Je suis convaincu qu'il est essentiel de mobiliser les femmes afin qu'elles accomplissent les efforts nécessaires permettant d'atteindre les objectifs de croissance économique et de développement durable que nous avons fixés pour notre pays» a déclaré le Roi Mohammed VI dans un discours lu par sa soeur la Princesse Lalla Hasna.

Améliorer le statut des femmes

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a également reconnu que «malgré tous les progrès remarquables que notre pays a fait dans l'amélioration du statut des femmes, il ne faut pas oublier qu'il

ya encore aujourd'hui de nombreuses femmes vivant en marge de la société qui souffrent, exclues ou bafouées dans leurs droits».

«Nous nous sommes intéressés en premier lieu aux femmes rurales, classe la plus touchée par les fléaux que sont l'illettrisme et la pauvreté, deux maux que je considère comme étant véritablement au coeur des droits humains, pouvant constituer des obstacles structurels à la démocratie».

Les participantes au Sommet mondial des femmes 2003 ont demandé qu'un véritable engagement politique soit pris afin de garantir la démocratie et une bonne gestion de l'Etat, et que soit instauré un climat favorable à l'expansion de la participation politique et économique des femmes.

Les femmes dirigeantes ont fait appel à la solidarité nationale entre les femmes grâce à l'organisation de réseaux de formation et à l'augmentation du nombre d'événements favorisant l'échange de points de vue. ¶

Source: Maghreb Arab Press – MAP

Une idée GEMiale

La Méthodologie d'évaluation en genre (GEM en anglais) pour l'Internet et les initiatives de TIC sera dévoilée lors du SMSI

Le Programme de soutien du travail des femmes en réseau de l'Association pour le progrès des communications (APC) a mis au point la Méthodologie d'évaluation en genre (GEM), un outil permettant de calculer comment les TIC améliorent effectivement la vie des femmes et les rapports hommes-femmes.

Après quatre ateliers régionaux qui se sont tenus en Amérique latine, en Asie, en Afrique et en Europe centrale et orientale tout au long de l'an 2002 et au début de cette année, l'outil GEM fait actuellement l'objet d'un examen en vue de présenter une version définitive lors du SMSI du mois de décembre prochain.

Alors que l'outil GEM est disponible au téléchargement en ligne, des organismes de vérification fournissent depuis un an toute une série de données provenant de divers projets TIC afin d'éprouver la versatilité et la durabilité de la méthodologie. Parmi les projets concernés, citons une initiative d'enseignement à distance en Mongolie ou encore un télécentre urbain à Bogota, Colombie.

L'outil GEM présente des propositions de stratégies et de méthodologies visant à intégrer une analyse de genre tout au long du processus d'évaluation. Quatre éléments entrent en ligne de compte:

1. Mettre sur pied une approche d'évaluation
2. Intégrer une analyse de genre dans l'évaluation
3. Concevoir les méthodologies
4. Mettre en application les résultats de l'évaluation dans notre travail.

GEM peut également être utilisé pour garantir l'intégration du genre dans les processus de planification des projets. ¶

••• Pour consulter le guide GEM

(seulement disponible en anglais ou en espagnol):

<http://www.apcwomen.org/gem/go4gem/index.htm>





Les femmes, sources de vie

L'expérience de la Kenya Rainwater Association

Dans les zones rurales du Kenya, les femmes et les jeunes filles sont chargées de l'approvisionnement en eau et en nourriture. Plusieurs raisons permettent d'expliquer cet état de fait. Dans de nombreux cas, les hommes sont partis s'installer en ville à la recherche d'un emploi rémunéré, confiant à leur femme restée au village le soin de s'occuper de la terre et des enfants. Dans certains cas, la coutume veut qu'en vertu de la répartition des tâches, les femmes et les jeunes filles aillent chercher l'eau à la rivière alors que les hommes et les garçons prennent en charge d'autres travaux, notamment le pacage du bétail.

Une expérience risquée?

La Kenya Rainwater Association (KRA), à l'instar d'autres organisations visant à promouvoir l'utilisation de l'eau à des fins domestiques et agricoles dans les zones rurales du Kenya, a dû relever un défi assez singulier en raison de cette répartition coutumière des tâches. Généralement, ce sont des groupes de femmes qui s'adressent à l'association afin de collaborer à des projets relatifs à l'eau et à l'agriculture. Par le passé, une telle collaboration visait généralement la construction d'un réservoir pour l'approvisionnement en eau domestique ainsi que l'installation de systèmes d'irrigation au goutte à goutte pour la production des cultures. Dans un pays où les femmes participent rarement aux travaux de construction et où les sciences et les technologies sont perçues comme étant un domaine réservé aux garçons dans les écoles et les universités, commencer des projets impliquant des groupes de femmes était considéré comme une entreprise hasardeuse.

En attendant l'eau

Comme si cela ne suffisait pas, la collecte des eaux de pluie n'était pas une pratique très prisée il y a quelques années. La plupart des Kenyans attendaient encore de bénéficier de l'eau courante à leur domicile, dans la mesure où les systèmes de conduites d'eau étaient considérés comme plus perfectionnés en termes d'approvisionnement en eau. En outre, au cours de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (1981-1990), le gouvernement du Kenya s'était fixé pour noble objectif de fournir à tous les Kenyans l'eau courante «directement à leur domicile» pour l'année 1990. Malgré l'absence d'une stratégie clairement définie sur la manière d'atteindre un tel objectif, les responsables politiques ont beaucoup promis et ont, par conséquent, fait naître de faux espoirs parmi la population kenyane. Ravis d'une telle mesure, les Kenyans, eux, ont attendu leur eau.

Une solution de remplacement propre et bon marché

Au début des années 1990, il est apparu clairement que les systèmes de conduites d'eau, quoique convenant parfaitement à l'approvisionnement des villes, n'étaient pas adaptés à l'approvisionnement en eau des communautés rurales. La pose de canalisations d'eau et l'installation de systèmes de pompage était trop onéreuse et un tel système nécessitait de surcroît un entretien régulier, pour lequel les communautés devaient verser une redevance mensuelle, que leurs faibles moyens finan-

ciers ne leur permettaient pas d'acquitter. Certaines communautés menaient un mode de vie nomade et nécessitaient donc un système d'approvisionnement en eau plus flexible et protégé des actes de vandalisme en leur absence. L'ironie du sort voulait également que la collecte des eaux de pluie constituât la promesse d'un apport bon marché en eau potable directement au domicile de chaque habitant. Dans la mesure où de nombreux Kenyans possédaient déjà des toits en tôle, qui convenaient parfaitement à la collecte des eaux de pluie, il suffisait dès lors de trouver un mode de stockage de l'eau. C'est notamment pour cette raison précise que la Kenya Rainwater Association a vu le jour, dans le but de «promouvoir la collecte et l'utilisation des eaux de pluie». C'est précisément dans cette volonté de promouvoir la collecte des eaux de pluie que l'association s'est rendue compte qu'un tel projet serait vain sans la participation des femmes.

Développer les compétences des femmes au sein de la communauté

Contre toute attente, quoique avec un appui inconditionnel d'organisations telles que le Regional Land Management Unit (l'Unité régionale de gestion des terres), la KRA a commencé, année après année, à dispenser des cours de formation et à mener des projets portant sur la construction de réservoirs et l'irrigation au goutte à goutte auprès de plusieurs groupes de femmes d'Afrique de l'Est. Les projets de collecte des eaux de pluie menés par l'association sont précédés par des cours de formation concernant la construction et la gestion du projet entrepris. Ceci permet aux femmes et aux autres participants au projet d'apporter leur contribution en tant que travailleurs qualifiés, ce qui constitue la meilleure façon d'éveiller un sentiment d'appropriation du projet parmi les membres de la communauté. Cette approche a pour autre avantage d'ancrer les compétences au sein de la communauté après finalisation du projet. Ces compétences seront une aide précieuse pour les futurs projets de même nature, y compris pour ceux où l'association ne sera pas impliquée.

Une première étincelle

Le transfert de compétences au niveau d'une communauté est essentiel dans le sens où il s'agit d'une première étincelle qui agira comme catalyseur. Les membres des groupes de femmes sont constamment à la recherche d'occasions de mettre à profit les compétences qu'elles ont acquises. Un tel appétit donne lieu à un nombre de plus en plus important de projets de collecte d'eaux de pluie

au niveau des personnes et des communautés. De plus, les femmes et les jeunes filles prennent ainsi conscience qu'elles aussi peuvent participer à un travail de construction, ce qui contribue à l'égalité entre les femmes et les hommes au Kenya.

En 2001, la KRA a dispensé des cours de formation sur la construction de réservoirs à 16 femmes de Embakasi, près de Nairobi, ainsi qu'à 12 femmes de Matuto, dans le district de Nyeri. A Matuto, les participantes ont également été formées sur l'installation et l'utilisation de systèmes d'irrigation au goutte à goutte et à basse chute destinés à la production de cultures horticoles. Les systèmes d'irrigation au goutte à goutte et à basse chute sont de plus en plus populaires au Kenya, étant donné qu'ils peuvent être installés grâce à des composants disponibles localement pour la somme de 15 dollars des Etats Unis. Le succès d'un tel système d'irrigation et la raison pour laquelle la KRA en assure la promotion réside dans le fait qu'il conserve l'eau et qu'il suffit de deux seaux d'eau par jour pour arroser 100 plants. Plusieurs membres de la KRA ont été recrutés par d'autres organismes de développement afin de diffuser cette technologie dans l'ouest du Kenya, plus particulièrement à Kusa, dans le district de Kisumu.

D'autres cours de formation destinés aux femmes ont été dispensés sur la gestion des barrages en terre, à Sweetwaters et Weruini, dans le district de Laikipia. Ces cours de formation ont été menés parallèlement à des projets de réhabilitation de barrages organisés dans la région. Plusieurs cours ont été assurés par la KRA en 2002. Ces cours de formation ont été dispensés à Mukogodo, dans le district de Laikipia et à Garissa, où l'association entreprend actuellement la réhabilitation d'un barrage.

Une réaction en chaîne

Les cours de formation dispensés par la KRA ont suscité un intérêt pour la collecte des eaux de pluie chez les femmes des communautés concernées. A chaque fois qu'un cours de démonstration-formation est organisé dans un village, les femmes des villages environnants qui ont pu voir l'étendue des compétences acquises par leurs voisines se rendent aux bureaux du KRA afin de postuler pour la même formation. En fait, l'association éprouve aujourd'hui quelques difficultés pour gérer le nombre grandissant de femmes souhaitant suivre une formation, essentiellement en raison de contraintes financières. Avec le temps, on espère que cet intérêt croissant se traduira par une plus large acceptation des technologies de collecte des eaux de pluie au Kenya ainsi qu'une meilleure application et utilisation de ces dernières. A terme, l'amélioration de l'approvisionnement en eau à des fins domestique et agricole aura pour effet d'accroître la production agricole et d'améliorer les conditions de santé de la population. ♪

➤ Pour plus d'information

Kenya Rainwater Association
PO Box 72387, Nairobi, Kenya – kra@net2000e.com

➤ FAN

Nancy Sambu, Dimitra Coordinator
PO Box 380, Uhuru Gardens, Nairobi, Kenya
Tél/Fax: +254 2 891035 – nancy@fanworld.org

L'éducation et le Fast Track (initiative accélérée) au Niger: des actes!?

En avril 2000, le Forum mondial sur l'éducation a réuni à Dakar (Sénégal) plus de 1.100 personnes venant de 164 pays. Les participants – enseignants, ministres, universitaires, responsables politiques, représentants d'ONG et d'organisations internationales – ont adopté à cette occasion «le Cadre d'action de Dakar, L'éducation pour tous: tenir nos engagements collectifs.⁽¹⁾» Ce document engage les États signataires à réaliser les objectifs d'une éducation de base de qualité pour tous d'ici à l'an 2015. Il met particulièrement l'accent sur l'éducation des filles.

Education Pour Tous au Niger: un rêve impossible?

Pendant que les premiers échéanciers de la mise en œuvre de l'Education Pour Tous sont déjà à nos portes, le Niger attend encore la concrétisation des promesses de financement sous la déclaration «Nul pays disposant d'un plan crédible en faveur des objectifs d'éducation pour tous ne verra ses efforts contrariés par manque de ressources».

Trois ans après, on constate que la rencontre de Dakar n'est pas différente des grands forums mondiaux imbus d'optimisme. Cet incessant aller et retour entre euphorie et désillusion est-il le signe révélateur d'une impasse? Cette promesse est-elle crédible? Les ressources à pourvoir pour l'Education Pour Tous (EPT) sont-elles réellement disponibles? Autant de questions qui traduisent notre inquiétude de voir nos pays ne pas atteindre les objectifs de l'EPT à l'horizon 2015. Les africains se sont engagés, par trois fois, à répondre aux besoins éducatifs fondamentaux de leurs communautés, d'abord en avril 2000 à Dakar, ensuite en septembre 2000 à New York en adhérant aux objectifs de développement du millénaire, enfin en octobre 2001 par l'adoption du Nouveau Partenariat pour le Développement pour l'Afrique (NEPAD). Devons nous évoluer uniquement d'engagements en engagements? Sommes-nous réellement maîtres de nos engagements?

Comment retourner au Fast Track?

En novembre 2002, l'UNESCO publiait le Rapport Global de suivi de l'EPT sous le titre: L'éducation pour tous, est-ce que le monde est sur la bonne voie? Ce rapport nous interpelle et rappelle plus que jamais au monde que les six objectifs de Dakar sont loin d'être atteints, avant de conclure que le monde est sur la mauvaise voie. L'attente des objectifs du millénaire dans les conditions actuelles devient alors irréaliste et irréalisable.

Dans mon pays le Niger, on soupire depuis novembre 2002 quand la conférence des donateurs nous déclarait élus à l'initiative Fast Track. On le croyait vraiment Fast avant de voir quelques kilos de notre optimisme s'envoler vers les champs de leurres. En quoi l'initiative sera-t-elle réellement «FAST».

Pour atteindre les objectifs dans les délais impartis, le Niger s'est fixé les indices de développement de l'EPT, à travers les projections suivantes:

- Porter le taux d'achèvement des six années d'études primaires de 23,7% en 2001 à 38% en 2005 et à 100% en 2015;
- Porter le taux brut de scolarisation des filles de 29,6% en 2001 à 57% en 2005 et à 100% en 2015;
- Porter le taux d'alphabétisme de 19,9% en 2001 à 38% en 2005 et à 84% en 2015.

Interrogations et Doutes

Le survol de ces ratios combiné au temps restant laisse planer des doutes et des interrogations, quant à l'atteinte de ces objectifs d'ici 2015 d'autant plus que rien ne présage que 2003 verra le démarrage effectif du Fast Track.

Ces interrogations et ces doutes sont renforcés par un certain nombre de questions qui méritent une attention particulière de la part de l'état nigérien, de la part du peuple nigérien, de la part des partenaires techniques et financiers de mon pays. Ces questions sont les suivantes:

Combien y-a-t-il déjà d'enseignants contractuels aujourd'hui?

Combien seront-ils à la fin du programme décennal de développement de l'éducation?

Combien d'enseignants titulaires déposeront la craie pour avoir écopé de trente années de service disent-ils, de 30 ans d'expérience indéniable disons-nous?

Si tant est que l'éducation est une responsabilité partagée entre les différents acteurs, alors tous les efforts doivent être unis pour essayer ensemble de répondre à cette question en prenant en compte les interrogations légitimes des uns et des autres.

Les Etats élus à l'initiative accélérée fournissent des efforts énormes, voire des acrobaties indicibles pour se soumettre aux conditionnalités de la gouvernance au risque même de saper les fondements qui sous-tendent Dakar 2000.

Si l'exécution de cette initiative doit se traduire au Niger par:

- Le recrutement de 11.059 enseignants du primaire dont 10.146 contractuels et 913 fonctionnaires

Conséquences

- Les nouveaux types d'enseignants, mal payés, qui constitueront dès 2006 65,62% des effectifs et qui commencent dès aujourd'hui à exiger leur insertion à la fonction publique avec statut d'enseignant plein, seront suffisamment forts pour prendre en otage l'ensemble du système éducatif du Niger.



De droite à gauche: le Président de la République du Niger, M. Ali Abdoulaye (ROSEN/ONG-VIE), le Ministre de l'éducation de base du Niger

- D'ici 2006 plus de 10.000 enseignants seront hors du système éducatif pour cause de retraite anticipée. Avec ces départs prématurés à la retraite d'enseignants dont l'expérience garantit le fondement de la qualité de l'enseignement, l'encadrement, comment parvenir à une éducation de qualité?

- Le maintien du salaire des nouveaux types d'enseignants à 35.000 F le mois

Conséquences

- La démotivation atteindra un seuil qui entachera sans nul doute la professionnalisation de la fonction enseignante;
- Il y a fort à parier qu'un grand nombre de ces enseignants n'hésiteront pas à saisir la première opportunité pour s'éloigner du système éducatif engendrant ainsi un recommencement de formations initiales et continuées.

Regarder vers l'avenir

A la lumière de ces états de fait, il y a lieu de se demander:

- Parviendrons-nous à une éducation de qualité au Niger?

- Comment l'Etat arrivera-t-il à contenir le front social?

Il est grand temps que la gouvernance de l'initiative accélérée prenne en compte la dimension sociale de chacun des pays élus dans le cadre du financement du Fast Track et prévoit des flexibilités suffisantes pour sa gestion.

Aucune étude, aucune enquête ne saurait mieux traduire que nous la réalité que nous vivons et que nous exprimons.

- 1.300.000 enfants nigériens attendent des actes pour accéder à ce droit fondamental qu'est l'instruction. 🙏

Ali Abdoulaye, Président du ROSEN
– Réseau du Secteur Educatif du Niger

🌟 Ali Abdoulaye est aussi le Coordinateur de l'ONG-VIE Kande Ni Bayra, partenaire Dimitra pour le Sahel

ONG-VIE – B.P. 349 – Niamey, Niger
Tel: +227 752560 – viebayra@intnet.ne
<http://www.alternative.ne/vie/>

¹ Pour plus d'informations, consultez le site: http://www.unesco.org/education/efa/fr/ed_for_all/frameworks.html

Investir dans les compétences en TIC pour l'avenir de la Jordanie

par Abeer Hweide

Les faibles ressources naturelles dont dispose la Jordanie en font un pays relativement pauvre par rapport à ses voisins. Cette situation a poussé les décideurs jordaniens à investir dans le capital humain afin de combler le fossé qui sépare le manque de ressources naturelles et les besoins en terme de planification du développement. En conséquence, la Jordanie a mis sur pied une stratégie, dont l'objectif principal est d'exploiter les capacités du peuple jordanien à tous les niveaux, l'enseignement occupant une place

fondamentale. Les écoles et les universités sont implantées dans tout le pays et, aujourd'hui, la Jordanie est reconnue comme étant un pôle de ressources humaines pour la région. De fait, les professionnels jordaniens sont particulièrement actifs dans de nombreux pays et domaines.

Lorsque les technologies de l'information (TI) sont apparues comme étant un élément de première importance dans l'amélioration de la qualité de vie, la Jordanie a dû modifier sa stratégie afin de maintenir une position de premier plan

en matière de développement. Les autorités ont commencé par lancer une Stratégie nationale visant à établir un réseau de Centres communautaires jordaniens spécialisés dans les technologies de l'information sur l'ensemble du territoire et plus particulièrement dans les zones rurales, afin de développer les connaissances de la population en matière de TI et d'aider à effectuer une transition en douceur vers la mondialisation dans les décennies à venir.

Pour atteindre ces objectifs, la Jordanie a commencé à fournir d'importants efforts afin de se hisser au premier rang des pays de la région sur le plan des technologies de l'information et de la communication (TIC). Aujourd'hui, la Jordanie est en train d'instaurer des liens solides entre son système d'éducation et l'industrie des TIC. 📌

L'HISTOIRE DE DEUX RÉUSSITES

Placer ses espoirs dans la jeunesse jordanienne

Le Ministère de l'Éducation en Jordanie a accordé une aide financière à environ 1,5 millions d'étudiants. Cette expérience a été mise à profit afin d'identifier les futurs besoins du pays en termes d'enseignement. Ainsi, le Ministère s'est rendu compte de l'importance d'intégrer les TIC aux programmes scolaires traditionnels. Le Ministère de l'Éducation a donc lancé le concept des «travailleurs du savoir», lequel s'inscrit dans une stratégie nationale visant à former les étudiants aux technologies de l'information et de la communication. Ce concept théorique s'accompagne de mesures pratiques, étant donné que le Ministère a fait des TIC une matière obligatoire de la septième année d'études jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. Par la suite, les universités prennent le relais. Cette mesure oblige le gouvernement à améliorer l'infrastructure de l'ensemble du royaume. Les écoles doivent être équipées afin de satisfaire au

programme relatif aux TI et environ 2300 écoles (sur un total de 3500) disposent d'un laboratoire informatique et d'une connexion à l'Internet. Cette stratégie permettra aux étudiants, qui représentent les forces vives de demain, d'acquérir des compétences scientifiques et technologiques de niveau professionnel et ainsi d'être à égalité de chances pour contribuer à la croissance économique de la Jordanie ainsi qu'à son développement en tant que pôle TIC. De même, les jeunes générations seront armées pour relever les futurs défis de la mondialisation.

Les TIC aident les femmes rurales à faire connaître leurs produits

La deuxième réussite concerne un projet mené par des femmes rurales de la région d'Iraq Al-Amir (située à environ 30 km à l'ouest de la capitale, Amman). Ces femmes utilisent les TIC pour faire connaître leurs produits, qui se composent de poteries artisanales

diverses et variées. Ces poteries représentent des motifs uniques en leur genre, reflétant ainsi le riche passé nabatéen de la région. Ce projet est perçu comme innovant pour les petites et moyennes entreprises de Jordanie. Outre le fait de mettre en valeur le travail accompli, le projet permettra aux femmes rurales, sur la base de la qualité des produits proposés, de dégager un revenu professionnel. Enfin, un tel projet encouragera d'autres acteurs, notamment les commerçants, les institutions de crédit et les organismes de formation à intégrer les TI dans leurs processus de planification en tant qu'outil d'aide à la réalisation d'objectifs généraux.

CARDNE

Abeer Hweide, Coordinatrice Dimitra

PO Box 851840 – Amman 11185 Jordanie

Tél/Fax: + 962 6 592 43 48

abeer@cardne.org – <http://www.cardne.org>

Les femmes prennent l'initiative

Les activités entrepreneuriales des femmes rurales dans le secteur agricole en Tunisie

par Mabrouka Gasmî

Analyse de l'impact des Activités Génératrices de Revenu – une approche participative

En octobre dernier, le CREDIF (point focal du projet DIMITRA pour l'Algérie, la Libye et la Tunisie) a organisé un séminaire pour présenter les résultats d'une recherche-action (R-A) sur les activités entrepreneuriales des femmes rurales dans le secteur agricole en Tunisie.

Cette R-A basée sur une approche participative, a été menée par l'Observatoire de la Condition de la Femme avec l'appui de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI). Sa réalisation a bénéficié du concours actif de plusieurs organismes tunisiens gouvernementaux et non gouvernementaux pour promouvoir le statut de la femme rurale.

L'analyse des données collectées lors de cette R.A. a permis aux organismes partenaires de mieux comprendre les impacts de leurs actions auprès des femmes (le revenu, les relations familiales et le système d'exploitation agricole, les relations

extérieures des bénéficiaires, l'accès de la femme rurale à l'information, la perception de soi, la pérennité des activités génératrices de revenu)

Les résultats

Pour ce qui est de l'accès à l'information et la vie associative, les femmes disent en majorité (69,3%) assister plus qu'avant à des réunions. Toutefois, lorsqu'on demande aux femmes si elles se sentent mieux informées sur ce qui se passe dans leur localité, les réponses sont plus mitigées: 52,4% répondent «oui», et 47,7% répondent «non». On déduit que l'assistance à la réunion ne garantit donc pas à la femme rurale un meilleur accès à l'information générale sur la localité au sens où l'entendent les femmes. Pourtant, la majorité (84%) des bénéficiaires qui adhèrent à des associations estime que leur activité associative est bénéfique et qu'elle permet notamment d'avoir des prix d'achat et de vente plus intéressants.

Regarder vers l'avenir

Malgré les difficultés rencontrées, les femmes rurales manifestent beaucoup d'enthousiasme pour créer ou développer une activité génératrice de revenu et expriment une forte motivation à préserver leur projet, notamment pour les jeunes filles. Motivées par de nouveaux intérêts, les bénéficiaires, soutenues par les organismes de développement, se sont imposées comme une composante essentielle du processus de développement rural.

Les résultats de cette recherche-action ont été publiés et sont disponibles au Crédif. 📌

CREDIF

Mabrouka Gasmî, Coordinatrice Dimitra

Avenue du Roi Abdelaziz Al Saoud

Rue 7131 – El Manar II, 2092 Tunis – Tunisie

Tél: +216 71 885322 – Fax: +216 71 882 893

Credif.dimitra@email.ati.tn

Les femmes travaillant dans les organisations de commerce équitable

par Anneke Theunissen, Chargée de communication, FLO International



La raison d'être de Fairtrade Labelling Organizations (FLO) International est d'améliorer la situation des producteurs et des travailleurs pauvres et marginalisés des pays en établissant des normes de commerce équitable, à travers une certification de leurs produits, et en créant le cadre qui permet au commerce de se pratiquer à des conditions favorables aux intérêts des producteurs.

Les organisations de commerce équitable (soutenues par les consommateurs) participent activement au soutien des producteurs, à la sensibilisation de l'opinion publique ainsi qu'à l'organisation de campagnes visant une modification des règles et des pratiques conventionnelles de commerce international. A un niveau local, le commerce équitable favorise une meilleure participation, fondée sur le dialogue, des agriculteurs et des travailleurs, hommes ou femmes, lesquels ont ainsi le sentiment d'être des acteurs de premier plan dans la prise de décisions relatives au développement de leur propre organisation. Dans le cas des producteurs de thé, un organe mixte est généralement mis sur pied. Il s'agit d'un comité composé de représentants des travailleurs, des cultivateurs, de la direction et des syndicats, lesquels discutent des questions de nature sociale et conviennent du schéma d'utilisation de la prime reçue en récompense à la certification de commerce équitable.

Avancer par le renforcement des pouvoirs et le dialogue

... En Ouganda

Juliet Ntiwirenabo est présidente du Premium Committee de l'Igara Growers Tea Factory, en Ouganda. Cette société est détenue à 100% par les cultivateurs qui fournissent l'entreprise en feuilles de thé. L'Igara Growers Tea Factory est certifiée équitable depuis 1998.

Juliet a quatre enfants et tous mettent la main à la pâte sur les 2 hectares que couvre la plantation de thé afin que leur mère puisse payer leur scolarité. Juliet nous explique comment fonctionne le Premium Committee.

«Depuis 1998, nous disposons d'un comité mixte au sein du Premium Committee, lequel est élu démocratiquement et respecte un équilibre entre les sexes. Actuellement, trois femmes et 10 hommes siègent au comité. Ils représentent les travailleurs, les petits actionnaires et la direction de l'organisation.

En tant que comité, nous demandons à tous les cultivateurs et à tous les travailleurs quels sont leurs besoins, puis nous dressons une liste de priorités. Ainsi, ces dernières années, notre principale priorité a été l'éducation. Grâce aux primes de commerce équitable, nous avons acheté des cahiers, des crayons et des stylos pour quatre enfants par famille. Puis, nous nous sommes intéressés aux femmes qui doivent endurer de réelles souffrances lors de l'accouchement. Certaines femmes doivent être transportées sur un brancard à travers les montagnes sur 60 kilomètres avant d'être admises à l'hôpital. Nous avons donc décidé de construire une maternité. L'année dernière, plus de 1000 femmes ont accouché dans cette maternité. Pour ce faire, nous avons utilisé une partie des primes de commerce équitable et nous avons négocié le reste



© Filijn Erkens

du financement avec les autorités. Nous avons aussi mené des projets d'eau potable et installé des connexions Internet pour courriers électroniques.

Si je devais transmettre un message aux consommateurs d'Europe et d'Amérique du nord, je leur dirais: «Achetez plus de thé certifié équitable. Notre existence a été transformée grâce au commerce équitable. Les femmes sont mieux traitées, elles ne meurent plus des suites d'un accouchement pratiqué sur un brancard de fortune. Le comité et même les cultivateurs sont mieux informés et participent activement aux activités de l'organisation.»

... Au Sri Lanka

Ms. Sivapackiam de la plantation de thé Stocckholm Tea Estate au Sri Lanka est membre du comité mixte de la plantation. Elle aussi a été témoin de progrès similaires au sein de son organisation certifiée équitable: «J'ai 38 ans et quatre enfants. Tous ne sont pas scolarisés et certains sont à la recherche d'un emploi. Je suis née sur cette plantation et cela fait déjà trois générations que ma famille y travaille. J'ai été élue comme représentante de notre section. Je suis également la représentante des femmes de la plantation et je siège au comité mixte, ce qui me permet de transmettre mes idées aux travailleurs. Depuis que j'ai adhéré au comité mixte, je peux m'exprimer à voix haute et je peux m'entretenir avec un grand nombre de personnes. Auparavant, nous avions très peur d'aller parler au directeur, surtout les femmes. Nous n'aurions même jamais osé marcher à côté du directeur. Le fait que le commerce équitable exige la mise en place d'un processus démocratique de prise de décisions sur l'utilisation des primes a obligé cette plantation à instaurer un comité mixte, composés de représentants des travailleurs. Ce comité fonctionne à merveille maintenant. Le comité a utilisé l'argent des primes de commerce équitable pour aider à fournir une installation électrique à l'ensemble des travailleurs, ou encore pour l'organisation de matchs de volley-ball ou de cricket et maintenant nous allons octroyer des prêts aux travailleurs.»

LE COMMERCE ÉQUITABLE: UN CHOIX GAGNANT POUR VÉRITABLEMENT FAIRE LA DIFFÉRENCE

Le Prix International Roi Baudouin pour le Développement 2002, d'un montant de 150 000 euros, a été décerné en l'enceinte du Palais Royal à Bruxelles le 27 mai 2003, à l'organisme de certification Fairtrade Labelling Organizations International (FLO) et à ses membres.

Le jury, présidé par le Dr Peter Piot, Directeur exécutif de l'ONUSIDA, a ainsi motivé son choix: il distingue Fairtrade Labelling Organizations International (FLO) et ses membres, **pour leur action pionnière permettant aux producteurs et travailleurs défavorisés des pays en développement de participer au commerce international, en direct et à des conditions de commerce équitable, par le biais d'un système de certification, de soutien aux producteurs, de développement de marché et d'éducation du consommateur.**

FLO a pour objectif d'améliorer la situation des producteurs et travailleurs défavorisés des pays en développement, en établissant des normes de commerce équitable, à travers une certification de leurs produits, et en créant le cadre qui permet au commerce de se pratiquer à des conditions favorables aux producteurs.

Pour les consommateurs, le système de certification du commerce équitable introduit un vrai choix dans leurs habitudes quotidiennes d'achat. A l'heure actuelle, différentes gammes de produits alimentaires (sucre, bananes, café, thé, cacao, jus de fruits, miel, riz...) sont disponibles sous un label de commerce équitable, mais ils sont progressivement rejoints par des produits hors alimentation (comme des ballons de foot). Les labels les plus diffusés sont Max Havelaar, TransFair et Fairtrade.

... Pour plus d'informations, consultez:
<http://www.fairtrade.net>

Ressources: conférences, formations, livres, sites Internet

Événements Dimitra

Dimitra Afrique australe

Faire avancer le renforcement des capacités des femmes rurales: les TIC au service d'une bonne gouvernance, des pratiques démocratiques et du développement des femmes rurales en Afrique

Cet atelier sera organisé par Women's Net, partenaire de Dimitra en Afrique du Sud. Il se tiendra en février 2004 à Johannesburg, Afrique du Sud. Women'sNet a pour but de renforcer les capacités des femmes d'Afrique du Sud concernant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en vue d'encourager l'égalité des genres. L'accent est mis sur les informations générées au niveau local. Cet atelier sera l'occasion de débattre des différentes manières dont les TIC peuvent contribuer à garantir le respect d'un plus grand nombre de droits des femmes et accroître le rôle des femmes rurales dans les processus de prise de décision, par exemple en réunissant des projets, des personnes, des outils et des ressources, en créant des plates-formes favorisant l'expression des femmes et la sensibilisation à leurs problèmes et en facilitant la diffusion de l'information dans des formats accessibles aux femmes qui ne bénéficient d'aucune connexion directe à l'Internet.

Formation

UNESCO/APC Multimedia Training Kit (Kit de formation multimédia de l'UNESCO/APC)

Une vision nouvelle de la formation multimédia

Aujourd'hui, il est communément admis que l'alliance des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des outils et méthodes plus traditionnels, plus particulièrement la radio et la télévision, offre un grand potentiel de créativité. Cependant, il est généralement difficile d'opérer une transition en douceur d'un moyen de communication à l'autre. The UNESCO/APC Multimedia Training Kit (le Kit de formation multimédia) offre aux formateurs des télécentres, organisations communautaires et du secteur du développement, un dossier structuré de matériel pour les aider à passer des médias traditionnels aux médias modernes ou à suivre une formation dans un nouveau domaine de compétences. Le matériel de formation contenu dans le kit se divise en trois grandes catégories: «Compétences techniques» (par exemple, «Effectuer des recherches sur l'Internet»), «Compétences de développement de contenu» (qui couvre des sujets tels que la «production de contenu radio») et «Thèmes spécifiques» (par exemple, «résolution des problèmes des coopératives»). De nouveaux sujets seront ajoutés dans les mois à venir.

Flexibilité d'une approche modulaire

Le matériel de la MMTK, présenté sous le même format standard, permet aux formateurs de combiner différents modules selon leurs besoins. Par exemple, un formateur animant un atelier sur l'informatique pour une organisation de femmes pourrait donc choisir des composantes de l'unité «Recherche sur l'Internet» et du module «Violences faites aux femmes» et les réunir en une seule trousse d'atelier. Les individus peuvent aussi utiliser une part du matériel pour apprendre de façon autonome. Chaque unité comporte des notes pour les formateurs sur l'animation de l'atelier, un texte à distribuer aux participants, des exercices, une liste de ressources supplémentaires, un glossaire, un avis sur les droits d'auteur et des formulaires d'évaluation de l'atelier et du matériel. Plusieurs unités ont des ressources supplémentaires comme des présentations, des manuels détaillés pour les formateurs et des études de cas illustrant l'usage des outils en question dans divers contextes.

Pour plus d'informations, consultez:

<http://www.itrainonline.org/itrainonline/mmtk/>

Dimitra Maghreb

Atelier régional sur l'accès des femmes rurales à l'information – 2-4 avril 2004, Tunisie

Le CREDIF, partenaire de Dimitra pour le Maghreb, organise début avril 2004 un atelier à Tunis sur l'accès des femmes rurales à l'information ainsi qu'aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cet événement réunira environ 50 participants de Tunisie, d'Algérie, du Maroc, de Libye, de Mauritanie et du Sénégal. Ces derniers échangeront leurs expériences ainsi que leurs meilleures pratiques et analyseront l'état actuel des systèmes d'information et de communication utilisés par les femmes rurales, notamment leur efficacité, leurs limites, etc. Une vaste majorité des représentants d'organisations de femmes rurales et de la base sont attendus, ainsi que des décideurs clés des ministères et autorités locales, des agents de développement, des formateurs et des représentants de médias locaux et nationaux. Cet atelier devrait fournir aux participants l'occasion d'avancer un certain nombre de propositions concrètes afin d'améliorer les systèmes existants et d'encourager le travail en réseau entre les acteurs du développement travaillant au service des femmes rurales dans le domaine de l'information et de la communication aux niveaux local, régional et international. Le thème et le lieu de l'atelier sont d'autant plus importants que le prochain Sommet mondial sur la société de l'information se tiendra à Tunis du 16 au 18 novembre 2005 et que le Plan national tunisien pour les femmes rurales 2002-2006 envisage de mettre en place une stratégie en matière d'information et de communication afin de servir les intérêts des femmes rurales. Au cours de l'atelier, le terme «information» sera pris dans son sens le plus large afin de s'intéresser à la manière dont il fait référence à la réalité quotidienne des femmes rurales: information sur les questions de santé, sur la gestion des ressources naturelles, sur l'éducation et la formation, etc.

Autres événements

HELINA, Health Informatics in Africa (Les sciences de l'information et la santé en Afrique) 2003

Les TIC au service de la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique, 12-15 octobre, Johannesburg, Afrique du Sud.

L'objectif de cette réunion est de sensibiliser les participants aux nombreux problèmes auxquels sont confrontés celles et ceux qui développent et gèrent des interventions menées contre le VIH/SIDA ainsi qu'au potentiel offert par les TIC afin d'intensifier la lutte.

<http://www.helina2003.org/>
(uniquement en anglais)

Journée mondiale de la femme rurale - 15 oct. 2003

La Fondation Sommet Mondial des Femmes (FSMF) invite les femmes rurales du monde entier à célébrer le 8ème anniversaire de la Journée mondiale des femmes rurales, via l'organisation d'activités et de manifestations locales et à faire pression sur les gouvernements nationaux afin qu'ils proclament la date du 15 octobre comme «Journée nationale des femmes rurales».

Dans une Lettre ouverte adressée aux femmes rurales du monde entier et intitulée «Exigez vos droits aux technologies de l'information et de la communication TIC - un outil de développement», la directrice exécutive de FSMF écrit: «Chères sœurs, le droit à l'information et à la connaissance, ainsi que le droit à la communication, sont reconnus comme des droits humains fondamentaux et devraient donc être ajoutés aux Droits fondamentaux de la personne humaine. Nous espérons que cette lettre vous encouragera à exiger vos droits, vu qu'il ne peut exister de société de l'information globale à moins que chacun-e partout, vous y compris, ait l'occasion et la possibilité d'avoir accès aux réseaux d'information et de communication. La Journée mondiale de la femme rurale a été créée pour renforcer votre capacité d'agir dans votre vie de tous les jours, là où vous luttez si courageusement pour la survie et le bien-être de vos familles. Bien que méconnues, vous êtes les vraies héroïnes de la terre.»

Pour plus d'informations, consultez l'adresse suivante:

<http://www.woman.ch>

Journée mondiale de l'alimentation - 16 oct. 2003

Cette année, la Journée mondiale de l'alimentation a pour thème une «Alliance Internationale Contre la Faim». Le site est accessible via la page d'accueil de la FAO à l'adresse suivante:

http://www.fao.org/wfd/index_fr.asp

Le site est disponible dans les cinq langues officielles de la FAO ainsi qu'en italien. Il comprend également une note d'information sur le thème de cette année ainsi qu'une brochure d'information, toutes deux pouvant être téléchargées et imprimées.

Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI), Genève, Suisse 10-12 décembre 2003

Le Sommet, organisé par les Nations Unies, réunira tous les pays du monde dans le but de mettre en place un cadre mondial visant à relever les défis liés à la société de l'information et à exploiter le potentiel de cette dernière. Après le Sommet qui se tiendra en décembre 2003, les discussions se poursuivront dans chaque pays, aux niveaux régional et national. Le deuxième Sommet, qui se tiendra à Tunis en novembre 2005, se chargera de faire un bilan des progrès réalisés et débouchera sur un éventuel plan d'action supplémentaire. (Cf. article détaillé page 7)

<http://www.itu.int/wsis/>
<http://www.geneva2003.org/bamako2002/>

«International Conference on Women in the Digital Era: Opportunities and Challenges - WIT 2003 (Conférence internationale sur les femmes dans l'ère numérique: Possibilités et défis)» 10-13 décembre 2003

Annamalai University, Chidambaram, Tamilnadu, Inde

La nouvelle révolution des TIC qui inaugure l'ère numérique va-t-elle changer le rôle des femmes dans la société? Les technologies de l'ère numérique présentent-elles les caractéristiques requises pour garantir une meilleure égalité des chances et offrir aux femmes la possibilité de participer aux activités grand public? Ces mêmes technologies pourront-elles apporter des solutions aux actuels obstacles sociaux, culturels et technologiques auxquels sont confrontées les femmes dans notre société?

Cette conférence internationale – Women in IT (WIT-2003, «Les Femmes et les technologies de l'information») a pour but de trouver des réponses aux questions citées précédemment ainsi qu'à d'autres problèmes. D'éminents technologues, sociologues, décideurs, militants sociaux, universitaires, démographes et historiens devraient se réunir et débattre de questions qui nous concernent toutes et tous.

Pour de plus amples informations, consultez l'adresse suivante:

<http://www.auwit.org>

Publications

FAO Plan d'Action Parité hommes-femmes et développement – Genre, clé pour le développement et la sécurité alimentaire

Le Plan d'Action Parité hommes-femmes et développement 2002-2007 reflète l'engagement continu de l'organisation pour l'égalité des chances et des droits entre les femmes et les hommes.

Service Parité hommes-femmes

FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italie
Tel: +39 06 57054297
Fax: +39 06 570 52004
(disponible aussi en anglais et en espagnol)



Accès des femmes rurales à la terre et à la propriété dans divers pays (disponible aussi en anglais)

Cette étude, entreprise conjointement par la FAO, le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et la Coalition internationale pour la terre analyse des informations sur le statut des femmes rurales à partir de différents rapports du Comité pour l'élimination des discriminations contre les femmes (CEDAW) dans la période 1997-2003.

Le document est disponible à l'adresse suivante:

http://www.fao.org/sd/2003/PE07033_fr.htm

VIH/SIDA et agriculture: impacts et stratégies d'action

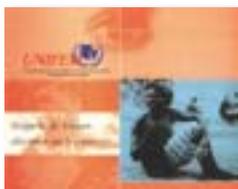
Le soutien intégré au Programme de développement durable et de sécurité alimentaire (IP) de la FAO a publié une brochure sur les résultats préliminaires d'enquêtes de base sur l'impact du VIH/SIDA sur la production agricole dans des zones rurales en Namibie, Ouganda et Zambie. Les résultats montrent clairement que l'impact de l'épidémie de VIH/SIDA dégrade lentement la sécurité alimentaire en causant des dégâts dans les foyers ruraux et en aggravant la pauvreté.

Le document est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.fao.org/sd/ip>

'Regards de femmes africaines sur la pauvreté' (disponible en français uniquement)

L'UNIFEM (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme) a réuni des témoignages de femmes rurales de trois pays d'Afrique de l'Ouest (le Bénin, le Burkina et le Sénégal). Ces femmes nous livrent leurs impressions sur les différents aspects de la pauvreté et plus particulièrement sur la pauvreté des femmes, au fil des années et à la lumière de leur propre expérience.



Les témoignages qui figurent dans cet ouvrage ont pour fil directeur les réponses données aux questions suivantes: Qu'est-ce que la pauvreté? Quelles sont les causes de la pauvreté? Quels en sont les indicateurs? Comment peut-on sortir de la pauvreté?

Unifem, Bureau régional pour l'Afrique francophone et lusophone

PO Box 154
Immeuble Faycal, 19 rue Parchappe, Dakar, Sénégal
Tél: +221 839 90 83 - Fax: +221 882 350 02
seynabou.g.tall@undp.org

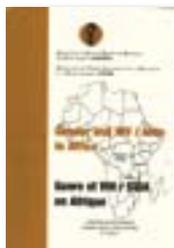
Genre et VIH/SIDA en Afrique (également disponible en anglais)

Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD)

Cette publication est le résultat de travaux de recherche menés dans plusieurs pays d'Afrique (Kenya, Tanzanie, Zambie, République Démocratique du Congo, Sénégal) et lève le voile sur les inégalités entre les femmes et les hommes face au VIH/SIDA en termes de prévention, de contamination et d'accès aux soins thérapeutiques, par le biais d'une analyse des stéréotypes. De plus, les auteurs examinent la possibilité de réduire les inégalités entre hommes et femmes par l'intégration de la dimension genre à tous les niveaux de la conception et de l'exécution des politiques, projets et programmes de développement en général et des programmes de lutte contre le SIDA en particulier.

AFARD

Sicap Sacré Coeur, Villa No. 979 B
B.P. 15 367, Dakar, Sénégal
Tel: +221 824 20 53
Fax: +221 824 20 56
aaword@sentoos.sn



'Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) tiennent-ils compte de l'inégalité entre les femmes et les hommes? Évaluation des DSRP de 2002 en fonction du genre'

Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté ont été introduits par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international en tant que condition préalable à l'octroi de prêts en faveur des pays les plus pauvres et des pays en transition. Ces documents ont aujourd'hui pris la forme de plans nationaux de développement assortis d'un budget.

Afin de satisfaire à leurs objectifs de réduction de la pauvreté, les DSRP doivent prendre en compte la dimension de genre de la pauvreté, en prenant fait et cause pour les droits des femmes ainsi qu'en identifiant et en finançant les interventions visant à remédier aux problèmes de genre. Cette analyse en profondeur de 13 DSRP produits au cours de l'année 2002 montre que 3 d'entre eux traitent correctement les questions de genre, 8 autres suivent une approche obsolète «Femmes et développement» et les 2 DSRP restants négligent presque complètement les questions de genre. La plupart des DSRP affirment que les femmes participent à leurs consultations participatives, mais aucun ne fournit de chiffres exacts quant au nombre d'hommes et de femmes consultés. Rares sont les données des DSRP qui sont ventilées par sexe.

Cette publication est disponible en anglais et en français à l'adresse suivante:

<http://www.genderaction.org>

'The One to Watch: Radio, New ICTs and Interactivity' (L'objet de tous les regards: la radio, les nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'interactivité), FAO

«Parfois considérée comme étant le «parent pauvre» de la télévision et très certainement perçue comme démodée par rapport à l'Internet, la radio est aujourd'hui 'l'objet de tous les regards'. La radio, qui constitue le moyen de communication le plus portable, le plus répandu et le plus économique, se révèle aujourd'hui suffisamment versatile pour fonctionner de pair avec le Web.» Carleen Gardner, Sous-directrice générale, Département des affaires générales et de l'information, FAO.

Cette nouvelle publication de la FAO, intitulée 'The One to Watch: Radio, New ICTs and Interactivity' se penche sur le rôle toujours aussi important de la radio aujourd'hui.

Cette publication peut être consultée en ligne à l'adresse:

<http://comunica.org/1-2-watch/>

Pour commander une version papier, contactez:

Division de la recherche, de la vulgarisation et de la formation
Département du développement durable - FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italie
Fax: +39067053801 - Email: rural-radio@fao.org

Progress of the World's Women - vol 2: Gender and the Millennium Development Goals. (Progrès des Femmes dans le Monde - vol.2: Le Genre et les Objectifs du Millénaire) (disponible seulement en anglais)

UNIFEM

Les données et statistiques recueillies et analysées dans ce rapport offrent une image du renforcement des pouvoirs des femmes au 21ème siècle et donnent quelques exemples de ce qui reste à accomplir afin de parvenir à une véritable égalité de genre. Le cadre de ce rapport utilise les indicateurs créés pour les objectifs de développement du Millénaire qui sont un ensemble de huit objectifs décidés lors d'une conférence des Nations Unies en 2000.

En analysant les statistiques relatives au taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire, aux chiffres de l'emploi salarié non agricole et au nombre de sièges au sein des parlements nationaux pour les filles et les femmes, ce rapport parvient à montrer les pays qui sont sur la bonne voie afin de renforcer les pouvoirs des femmes ainsi que les facteurs qui favorisent les progrès des femmes. Parmi les principaux résultats, on note que l'Afrique subsaharienne présente les taux de réussite (dans le renforcement des pouvoirs des femmes) les plus bas, essentiellement

en raison des effets cumulés de la pauvreté nationale, des conflits armés et du VIH/SIDA, ou que la hausse du nombre de sièges parlementaires dévolus aux femmes au sein des parlements nationaux s'explique essentiellement par des mesures spéciales (notamment des quotas) introduites par les autorités, indépendamment de la richesse ou de la pauvreté relatives d'un pays.

2003. 68 pages. ISBN: 0-912919770-9. WE 628. US\$16.95

Cette publication peut également être téléchargée à partir du site Web de l'UNIFEM:

<http://www.unifem.undp.org/resources/progressv2>

AFRICA BOOK CENTRE

'TALKING GENDER: Conversations with Kenyan Women Writers' (Parlons genre: conversations avec des femmes écrivains kenyans)

Un recueil de six entretiens choisis réalisés auprès des écrivains kenyans Wanjiku Kabira, Marjorie Oludhe Macgoye, Leah Muya, Pat Ngunukie, Margaret Ogola et Grace Ogot. Traitant des oeuvres de fiction impliquant des femmes, de la violence conjugale, de la polygamie et de la mutilation génitale féminine, ces conversations mettent en lumière de nouvelles perspectives concernant le renforcement (ou l'affaiblissement) des pouvoirs des femmes africaines.

24160 Kuria, Mike (Ed.) Index, notes, 177pp, KENYA. PJ KENYA, Juin 2003, 9966803068 2003 PB GBP16.95 (disponible seulement en anglais)

'TEARS OF HOPE' (Larmes d'Espoir)

Ce recueil de nouvelles écrites par des femmes rurales ougandaises reflète la vie et les pensées de ces femmes. Le recueil comprend des photographies en couleur des auteurs ainsi qu'une brève biographie de chacune d'elles.

24254 Wangusa, Ayeta Anne (Ed.), UGANDA. FEMRITE PUBLICATIONS LIMITED, juin 2003, 9970700022, 171pp,

Voir le site de l'Africa Book Centre pour de plus amples détails:

bookinfo@africabookcentre.com; <http://www.africabookcentre.com> (disponible seulement en anglais)

Sites Web et bases de données

Le tout nouveau site Web de Siyanda

Siyanda (<http://www.siyanda.org/>) est une base de données en ligne contenant des ressources relatives au genre et au développement. Il s'agit également d'un espace interactif où les spécialistes du genre peuvent échanger des idées, des expériences et des ressources. Ce site a récemment fait l'objet d'une reconstruction et propose aujourd'hui de nouveaux services encore plus performants.

<http://www.siyanda.org/> (disponible seulement en anglais)

Base de données de Pambazuka News

La base de données de Pambazuka News est désormais disponible en ligne. Pambazuka News est un bulletin électronique hebdomadaire contenant des informations, des observations et des analyses, ainsi qu'un éventail d'autres ressources sur les droits humains et le développement en Afrique. Plus de 15 000 articles, éditoriaux, lettres, analyses, etc. postés par Pambazuka News au cours de deux dernières années sont désormais disponibles sur un site Web d'accès facile.

<http://www.pambazuka.org/> (disponible seulement en anglais)

Les Partenaires de Dimitra

Si votre organisation se trouve...

au Maroc

► contacter **AMSED**

Mr. Issam Moussaoui
11, Rue Al Maârif
Quartier Aviation
10 000 Rabat, Maroc

TÉL +212-37-759352/53

FAX +212-37-750098

E-MAIL amsed@iam.net.ma

en Egypte, Irak, Jordanie, Liban,
Soudan, Syrie et Yémen

► contacter **CARDNE**

Mme Abeer Hweide
PO Box 851840
Amman 11185, Jordanie

TÉL/FAX +962-6-5924348

E-MAIL abeer@cardne.org

<http://www.cardne.org>

en Algérie, Libye et Tunisie

► contacter **CREDIF**

Mme Mabrouka Gasmî
Avenue du Roi Abdelaziz Al
Saoud, rue 7131
El Manar II, 2092 Tunis,
Tunisie

TÉL +216-71-885322

FAX +216-71-887436 or 882893

E-MAIL credif.dimitra@email.ati.tn

au Cameroun, Cap Vert, en Côte
d'Ivoire, Gambie, Guinée, au Mali,
en Mauritanie et au Sénégal

► contacter **ENDA-PRONAT**

Mme Fatou Sow
B.P. 3370
Dakar, Sénégal

TÉL +221-8-225565

FAX +221-8-235157 or 222695

E-MAIL dimitra@enda.sn

<http://www.enda.sn/pronat>

en Ethiopie, au Kenya, en Ouganda,
Somalie et Tanzanie

► contacter **FAN**

Mme Nancy Sambu
P.O.Box 380
Uhuru Gardens, Nairobi,
Kenya

TÉL +254-2-891907/891035

FAX +254-2-891035

E-MAIL nancy@fanworld.org

<http://www.fanworld.org/fan/>

[fan.htm](http://www.fanworld.org/fan/fan.htm)

aux Comores, à Madagascar, Maurice
ou aux Seychelles

► contacter **ONE**

Ms. Vololomihaja
Rasamimanana
B.P. 822
Antananarivo 101, Madagascar

TÉL +261-20-22 259 99

FAX +261-20-22 306 93

E-MAIL dimitra@pnae.mg

<http://www.pnae.org>

au Bénin, Burkina Faso, Niger, Tchad
et Togo

► contacter **ONG-VIE**

M. Ali Abdoulaye
B.P. 349
Niamey, Niger

TÉL +227-752560

E-MAIL viebayra@intnet.ne

<http://www.alternative.ne/vie/>

au Botswana, Malawi, Swaziland,
Zambie, et Zimbabwe

► contacter **SANGONeT**

Ms. Aso Balan
PO Box 31
Johannesburg 2000
Afrique du Sud

TÉL +27-11-838-6943/4

FAX +27-11-4921058

E-MAIL aso@sangonet.org.za

<http://www.sangonet.org.za>

en Afrique du Sud, Angola, Lesotho,
Mozambique ou en Namibie

► contacter **Women'sNet**

Ms. Natasha Primo
24 Pim Street, Newtown,
Johannesburg, 2000
Afrique du Sud

TÉL +27-11-8335959

FAX +27-11-8337997

E-MAIL natasha@womensnet.org.za

<http://www.womensnet.org.za>

Le Projet essaie d'étendre progressivement ses activités à tous les pays du continent africain.

Si votre pays ne figure dans aucune liste, veuillez contacter le Projet Dimitra à l'adresse ci-contre en Belgique.

Cet émouvant poème reflète la situation difficile à laquelle sont confrontées les femmes dans de nombreuses régions d'Afrique. Il a été publié dans l'étude faite par le 'Uganda Land Alliance' et 'Action Aid' (2000) intitulée: 'Included yet Excluded: a study of women's land rights in the districts of Palisa and Kapchorwa' (Incluses mais Exclues: une étude sur les droits des femmes à la terre dans les Districts de Pallisa et Kapchorwa [seulement publiée en anglais]).

Où sont mes racines?

Ni ici ni là-bas

Quand je demande ici,

On me dit que je suis mariée là-bas

Quand je demande là-bas

On me dit que je ne suis pas née là.

Où sont mes racines?

Ni ici, ni là-bas

Mais où est-ce que je travaille?

A la fois ici et là-bas

En tant que fille ici

Et comme épouse là-bas

A la fois ici et là-bas

Quand je mourrai

Où seront mes racines?

Ni ici, ni là-bas

Ici je ne suis pas un fils

Là-bas je ne suis qu'une femme,

Une visiteuse.

Dans les deux endroits,

Par rapport à la terre,

Je ne suis ni d'ici

Ni de là-bas.

JACQUELINE ASHIMWE [DEC. 1999]

(Traduit de l'anglais par Dimitra)

CONTACTEZ-NOUS

ELIANE NAJROS, Coordinatrice du projet

Tél.: +32-2-5490310

JUDITH GRACEY, Chargée de projet

Tél.: +32-2-5496168

TIZIANA FRANCESCHELLI, Assistante de projet

Tel: +32-2-5490285

Fax: +32-2-5490314

e-mail: dimitra@dimitra.org

FAO Projet Dimitra

21 rue Brederode, B-1000 Bruxelles, Belgique

A la FAO - Accra

Angella Davis, Experte Associée du Projet

e-mail: angella.davis@fao.org

Avec le soutien financier du Service Public Fédéral des Affaires Etrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement (DGCD) Belgique et de la Fondation Roi Baudouin.

Le contenu des articles ne correspond pas nécessairement aux vues de la FAO.

Graphisme: Atelier voor grafische & aanverwante toepassingen, Gand
Imprimeur: Parys Printing, Evergem-Gand

Editeur responsable:
Eliane Najros
FAO Projet Dimitra
21 rue Brederode
B-1000 Bruxelles
Belgique



ORGANISATION
DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE